

COBAS



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

Pôle Environnement



RAPPORT ANNUEL 2025

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Rapport présenté par Monsieur MURET, 9ème Vice-Président délégué à la Gestion des Déchets, Environnement, Développement Durable, et adopté en conseil communautaire le 10 juillet 2026



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20260715-DEL-2026-07-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2026

□

SOMMAIRE

SYNTHESE ET CHIFFRES-CLES..... 5

1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS.....	5
2. LES FAITS MARQUANTS EN 2025.....	6
a. Faits marquants en matière d'organisation du service public de gestion des déchets ménagers	6
b. Faits marquants pour les installations du service public de gestion des déchets ménagers	6
c. Faits marquants en matière de réduction de déchets	6
d. Faits marquants concernant la collecte et traitement des déchets ménagers	6
3. LA GESTION DES DECHETS EN 2025	7
4. LES MODES DE TRAITEMENT EN 2025	8
5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS EN 2025	8
a. Fonctionnement	8
b. Investissement	9
c. Bilan.....	9

DESCRIPTION DU SERVICE..... 10

1. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS.....	10
2. L'ORGANIGRAMME DU SERVICE	10
3. L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL	11
a. Les ressources humaines	11
b. L'hygiène, la prévention et la sécurité au travail	12
c. La formation	13

INDICATEURS TECHNIQUES 14

1. L'ORGANISATION DE LA COLLECTE.....	14
2. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PREVENTION ET DU TRI	15
3. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	16
a. La gestion du matériel roulant	16
b. La gestion des bacs	17
c. La collecte des déchets ménagers et assimilés.....	18
d. La collecte des déchets assimilés	23
4. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	25
a. La valorisation matière	25
b. La valorisation biologique.....	27
c. La valorisation énergétique	27
d. L'élimination en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)	28

INDICATEURS FINANCIERS..... 29

1. LE FONCTIONNEMENT	30
a. Détail et évolution des principaux postes de dépense de fonctionnement	30
b. Détail et évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement	31
2. L'INVESTISSEMENT.....	34
a. Détail et évolution des principaux postes de dépenses d'investissement	34
b. Détail et évolution des principaux postes de recettes d'investissement.....	35
3. LES MARCHES ET PRESTATIONS	36

a. Les principaux marchés conclus en 2025.....	36
b. Les principales prestations de transport et traitement des déchets	36

ANNEXE 1 : ACTIONS DE COMMUNICATION A LA PREVENTION ET AU TRI.....37

1. A LA RENCONTRE DES USAGERS	37
2. ANIMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	37
3. OPTIMISATION DU CONTROLE QUALITE DU TRI DES DECHETS.....	38
4. AUTRES SENSIBILISATIONS	38

ANNEXE 2 : LES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE TRANSFERT, TRI ET TRAITEMENT39

1. LE CENTRE DE TRANSFERT	39
2. LE CENTRE DE VALORISATION	41
3. LE CENTRE DE TRI	43
4. LES INSTALLATIONS DES UNITES DE VALORISATION ENERGETIQUES ET DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX.....	44
a. Unités de Valorisation Energétiques (UVE) à Bègles et Cenon	44
b. ISDND à Lapouyade	44

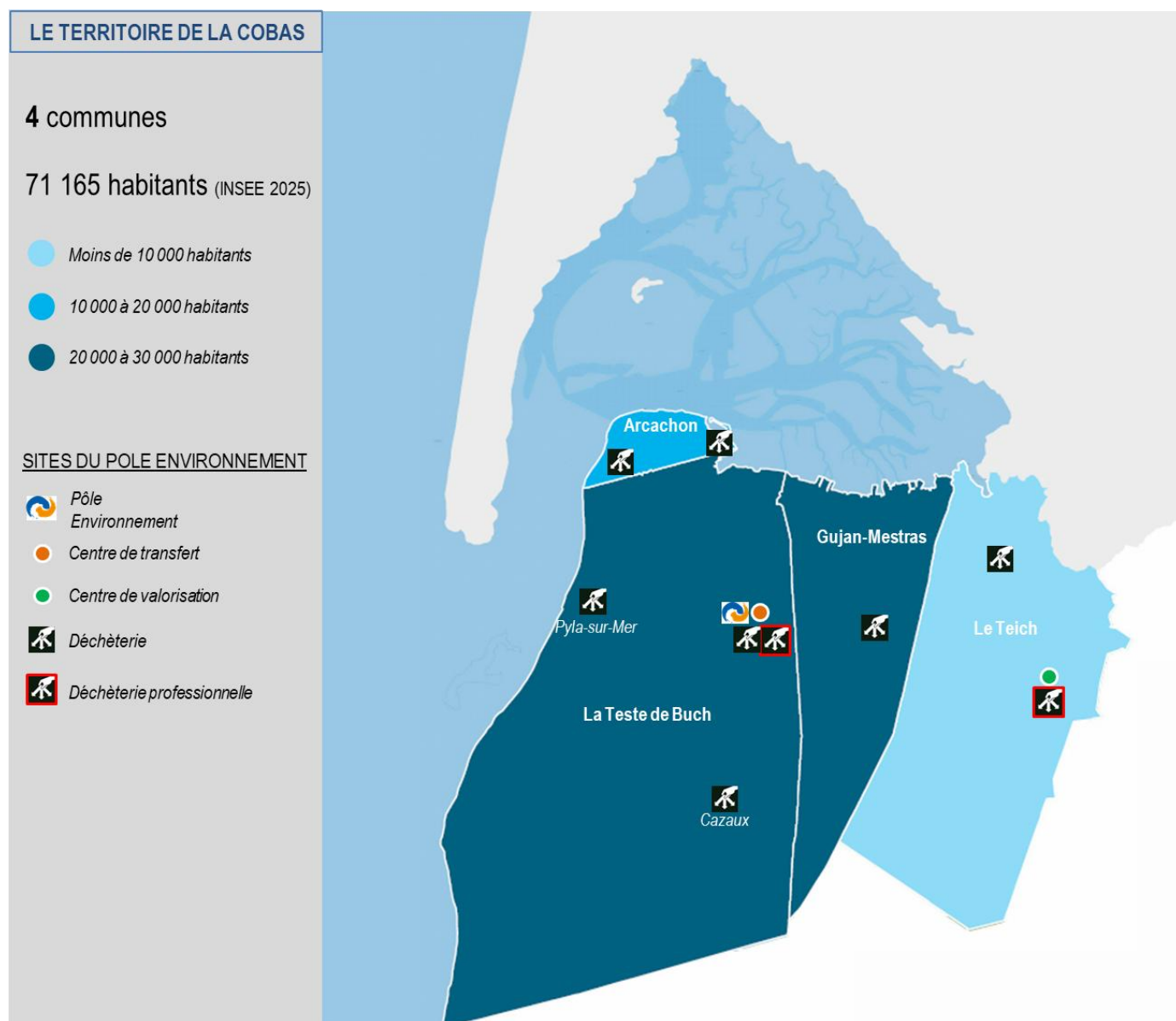
ANNEXE 3 : LES INDICATEURS TECHNIQUES DE SUIVI D'ACTIVITE45

1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES (OMA)	45
2. LA COLLECTE DES BIODECHETS (DECHETS DE JARDIN) EN PORTE-A-PORTE.....	47
3. LA COLLECTE EN DECHETERIES	47
4. SYNTHESE SUR LA COLLECTE DES DECHETS DES MENAGERS ET ASSIMILES (DMA).....	51
5. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS	52
6. SYNTHESE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2025	53

ANNEXE 4 : LES INDICATEURS FINANCIERS.....55

SYNTHÈSE ET CHIFFRES-CLES

1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS



Remarques :

- Population de référence** : La COBAS compte, au plus fort de la fréquentation estivale, une population atteignant près de 250 000 habitants, contre 71 165 habitants permanents. La population pondérée sur l'année est approximativement équivalente à la population DGF¹, soit **89 496 habitants en 2025**.

Les données de ce rapport sont calculées à partir de la population DGF.

¹ Population DGF = population totale + 1 habitant par résidence secondaire + 1 habitant par emplacement de caravane en aire d'accueil.

2. LES FAITS MARQUANTS EN 2025

Réception par le préfet : 17/07/2026

a. Faits marquants en matière d'organisation du service public de gestion des déchets ménagers

La COBAS a œuvré en 2025 pour les projets suivants :

- Finalisation du déploiement du tri à la source des biodéchets pour la quasi-totalité des résidences du territoire en juin 2025, avec un total de 1400 bacs « biodéchets » distribués et la mise en place de 130 abri-bacs ;
- Poursuite de la démarche engagée avec les autres collectivités girondines et relative au traitement mutualisé des déchets non valorisables en Gironde : adhésion de la COBAS à la Société Publique Locale (SPL) UNITOM 33.

b. Faits marquants pour les installations du service public de gestion des déchets ménagers

Les travaux d'adaptation, de rénovation et/ou mise aux normes des installations se sont poursuivis en 2025 avec notamment :

- La construction du centre de transfert provisoire au centre de valorisation des déchets du Teich, entre avril et octobre 2025.
- La fermeture du centre de transfert à La Teste et la création d'une déchèterie provisoire (novembre 2025) ;
- Le démarrage des travaux de construction du futur Eco-Pôle Environnement, regroupant un quai de transfert, une déchèterie pour les particuliers et les professionnels, et une recyclerie.

c. Faits marquants en matière de réduction de déchets

En 2024, le Conseil Communautaire de la COBAS a approuvé le nouveau programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA 2024-2029), avec un objectif de production de déchets de 592 kg par habitant à atteindre fin 2029.

En 2025, une baisse de près de 31 kg de déchets ménagers est observée, avec une production totale de 616 kg/DMA/habitant.

Dans le cadre du programme de prévention, le Pôle Environnement a notamment organisé en 2025 des campagnes de distribution de composteurs avec plus de 400 composteurs distribués au total.

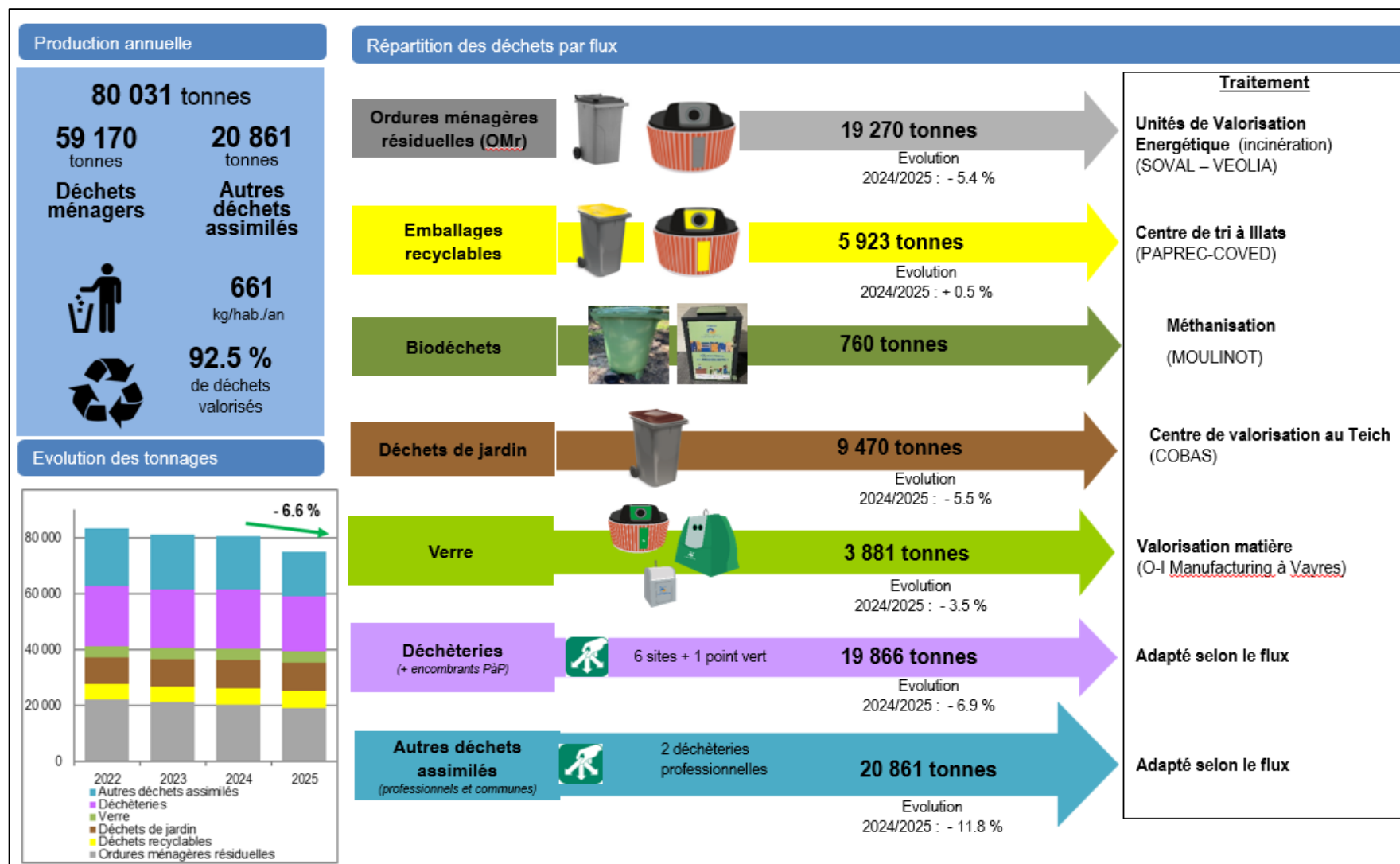
Les ambassadeurs de la Prévention et du Tri ont également mené en 2025 de nombreuses actions de sensibilisation, avec notamment les animations proposées lors de la saison estivale à proximité des lieux de baignade (projet « objectif plages »), la tenue de stands d'informations lors de différentes manifestations du territoire, ou la mise en œuvre du programme pédagogique dans les établissements scolaires (plus de 3 800 élèves sensibilisés en 2025).

d. Faits marquants concernant la collecte et traitement des déchets ménagers

La COBAS a poursuivi le développement de la collecte en points d'apport volontaire, permettant notamment de proposer le tri des emballages recyclables et du verre dans les zones touristiques ou naturelles (44 nouveaux conteneurs installés en 2025, portant le parc à 650 conteneurs enterrés, semi-enterrés ou aériens au total sur le territoire).

Flux	Enterrés	Semi-enterrés	Aériens	Total
Ordures Ménagères	51	150	11	212
Recyclables	46	135	17	198
Verre	109	49	82	240
Total	206	334	110	650

3. LA GESTION DES DECHETS EN 2025



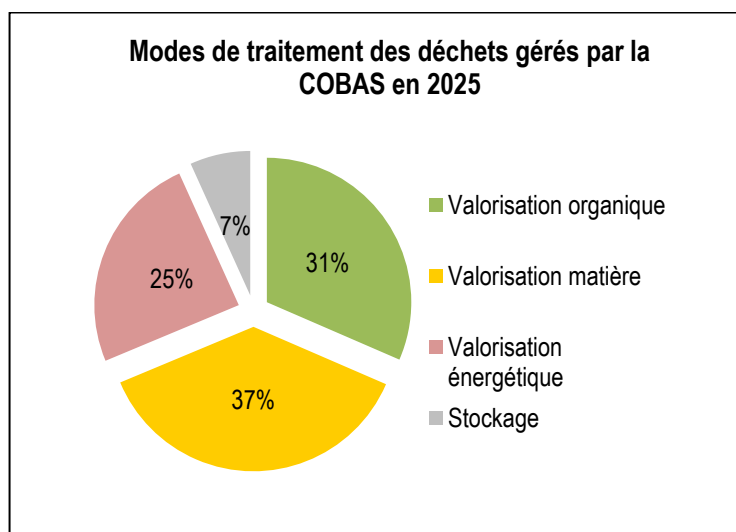
4. LES MODES DE TRAITEMENT EN 2025

Le taux de valorisation de la totalité des déchets pris en charge par la COBAS est de **93,2 %** contre 91,7 % en 2024.

Le taux de valorisation hors déchets inertes est de **92,5 %**.

Les principaux modes de traitement des déchets sont de ;

- La valorisation organique : **35 %**
- La valorisation matière : **30 %**
- la valorisation énergétique : **27 %**
- Le stockage : **8%**



La Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe :

- Un taux de valorisation matière ou organique des déchets non dangereux non inertes de 55% en masse à l'horizon 2020, et de 60% à l'horizon 2025.

Taux de valorisation matière ou organique des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la COBAS en 2025 : 69 %.

→ **Objectif atteint.**

- De réduire de 30% les quantités de déchets non dangereux non inertes enfouis à l'horizon 2020, par rapport aux quantités de 2010, et de 50% en 2025.

Evolution des tonnages des déchets non dangereux non inertes enfouis entre 2010 et 2025 : - 81 %

→ **Objectif atteint.**

5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS EN 2025

a. Fonctionnement

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 22,06 M€, et est en hausse par rapport à l'année 2024 (+ 1,92 M€). Cette augmentation est principalement liée à une régulation de la TVA pour les trois derniers exercices (2022 à 2024) (+ 1,18 M€) et l'augmentation des coûts des marchés de prestations de services relatifs au transport et au traitement des déchets (+ 0,70 M€).

Les recettes de fonctionnement (24,55 M€) ont augmenté de 8 %, ce qui est principalement lié à la hausse des recettes provenant de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui représente 76 % des recettes de fonctionnement.

b. Investissement

Les dépenses d'investissement (7,6 M€) ont augmenté en 2025 (+ 3,6 M€), cette hausse est principalement liée aux travaux de construction du centre de transfert provisoire au Teich et du futur Eco-Pôle à La Teste (+ 1.95 M€).

Les recettes d'investissement s'élèvent à 3,38 M€ en 2025.

c. Bilan

Contrairement aux années passées, le budget « Environnement » n'est pas à l'équilibre en 2025, avec un déficit de 1,76 M€ sur l'exercice correspondant à la forte hausse des dépenses d'investissement relatifs à la construction du futur Eco-Pôle.

Le budget est néanmoins excédentaire en fonctionnement (+ 2,49 M€ en 2025).

DESCRIPTION DU SERVICE

1. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS

La COBAS exerce sa mission de service public d'élimination des déchets dans le cadre législatif défini notamment par les articles L.2224-13 et L.2224-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

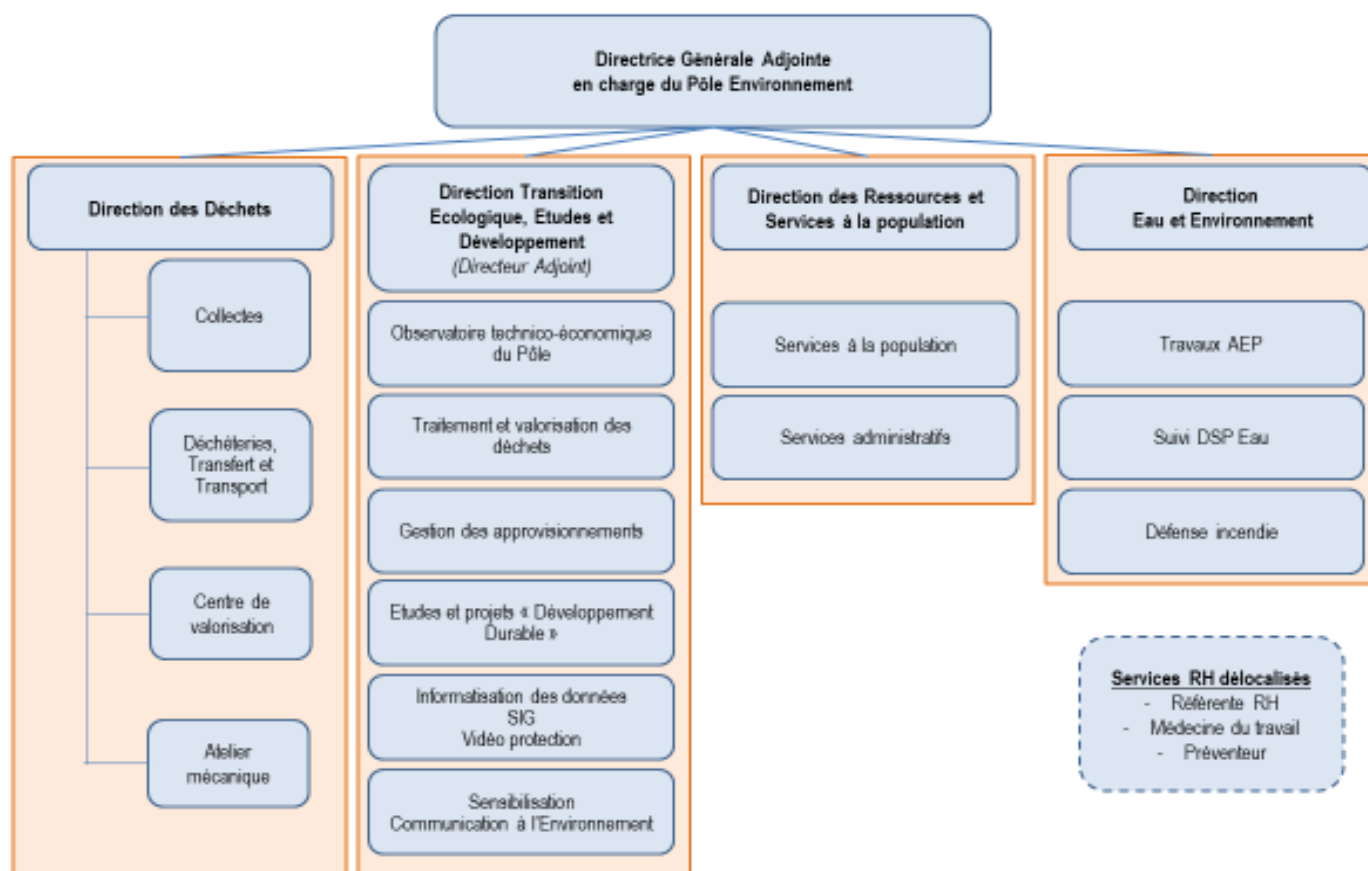
La COBAS dispose de la compétence globale de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'agglomération.

La pré-collecte (gestion des bacs et des colonnes aériennes ou enterrées), la collecte des déchets ménagers, les déchèteries et le centre de transfert sont gérés **en régie directe**, en dehors de la pré-collecte et la collecte des biodéchets des résidences et des professionnels assurées par **un prestataire privé**.

Le transport est assuré selon le flux concerné **en régie directe ou par des prestataires privés**.

Le traitement est assuré selon le flux concerné **en régie directe** (centre de valorisation des déchets au Teich) **ou par des prestataires privés**, sous forme de marchés de prestations.

2. L'ORGANIGRAMME DU SERVICE



3. L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

a. Les ressources humaines

→ Effectifs du Pôle Environnement

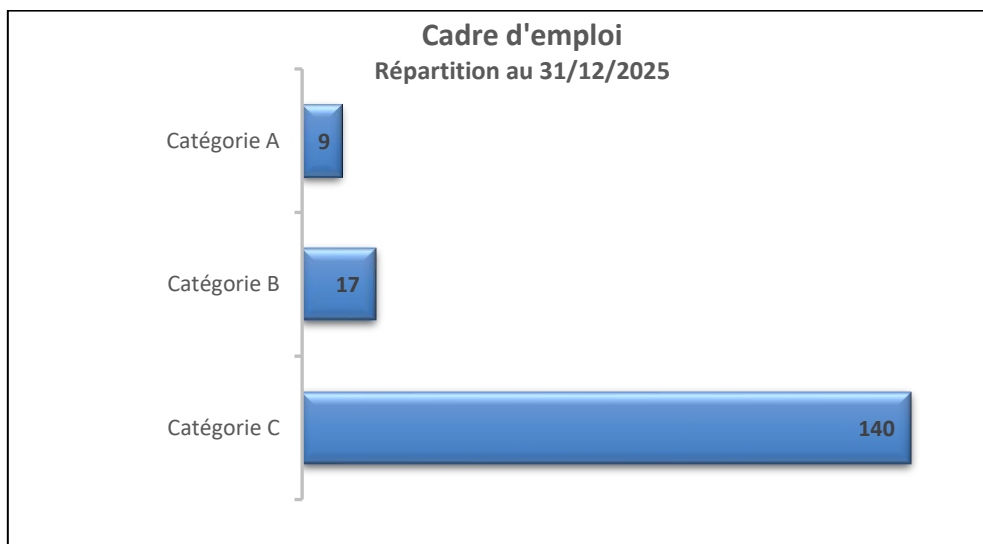
Au 31 décembre 2025, le Pôle Environnement comprend 166 agents, dont 134 agents titulaires.



152 hommes
Soit 92 % des effectifs



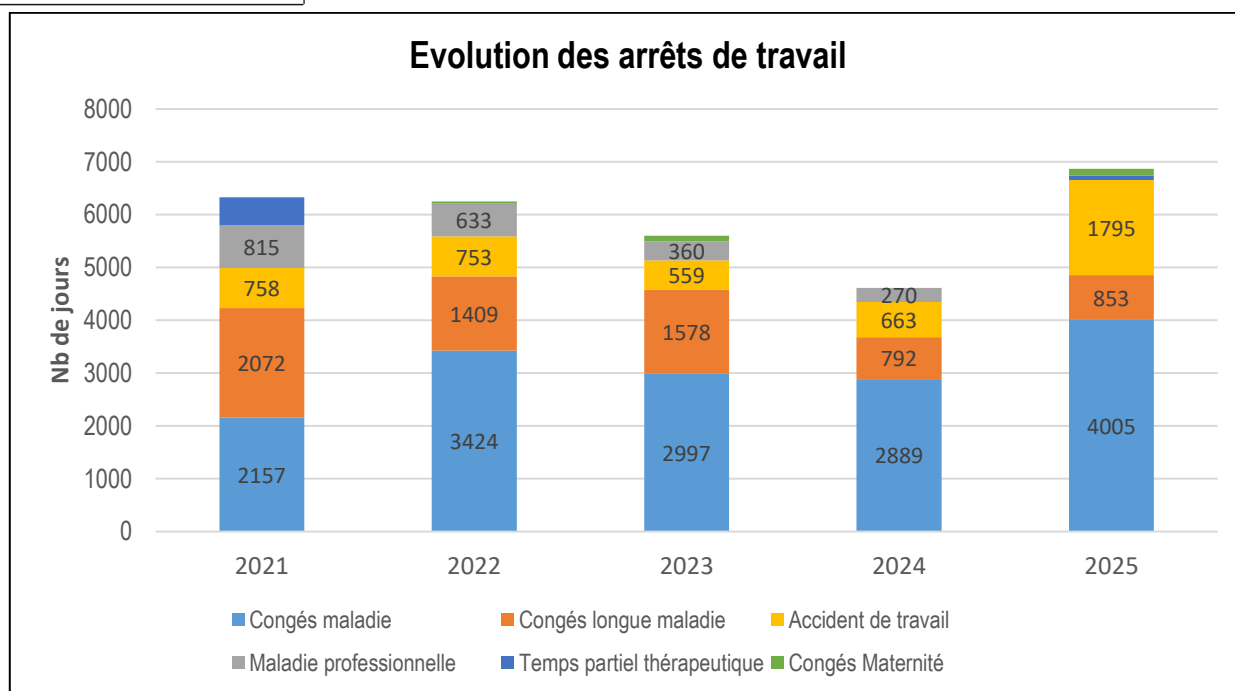
14 femmes
Soit 8 % des effectifs



→ Absentéisme

Le nombre total de jours d'absence est en hausse entre 2024 et 2025 (+ 49 %), avec une hausse significative « accident de travail » (+ 171 %).

Type d'arrêt	2023	2024	2025	Nombre d'agents	Evolution 2024/2025
Congés maladie	2 997	2 889	4 005	81	39 %
Congés longue maladie	1 578	792	853	3	7 %
Maladie professionnelle	360	270	0	-	-
Accident de travail	559	663	1 795	23	171 %
Temps partiel thérapeutique	0	0	90	1	-
Congés Maternité	110	0	126	1	-
Total	5 604	4 614	6 869		49 %



b. L'hygiène, la prévention et la sécurité au travail

→ Actions menées en 2025

La direction du Pôle est engagée dans une démarche santé / sécurité qui vise à améliorer les conditions de travail des agents du Pôle.

En 2025, les priorités ont notamment porté sur :

- La prévention et la lutte contre les conduites addictives (suivi assuré par médecin de prévention, réalisation de contrôles d'alcoolémie inopinés, ...) ;
- La poursuite de l'amélioration continue de la communication entre les agents et la hiérarchie avec :
 - Une réunion avec chaque équipage de collecte en présence de la Direction du Pôle Environnement ;
 - Une réunion d'accueil des saisonniers avec la présentation du livret d'accueil, des missions à exécuter et des règles de sécurité à respecter ;
 - Des réunions mensuelles entre la Direction et l'encadrement de proximité du service collecte ;
 - Des réunions de l'équipe de direction tous les 15 jours,

Outre ces actions répondant aux priorités identifiées chaque année, la Direction du Pôle Environnement mène au quotidien un travail de fond pour maîtriser les risques et améliorer les conditions de travail des agents, avec des actions telles que :

- Le renouvellement du parc de véhicules pour offrir le meilleur confort possible ;
- Les formations en matière de conduite, sécurité (CACES, reconnaissance des déchets spéciaux, gestes et postures ;
- L'adaptation des EPI selon les remontées « terrain » des agents (nouveau marché de lavage des EPI passé avec l'ADAPEI 33, structure de réinsertion) ;

→ **Evolution des accidents de travail**

Augmentation du nombre total d'accidents de travail entre 2024 et 2025 (+ 71 %).

	2024	2025	Evolution
Nb d'accidents sans arrêt	6	10	+ 67 %
Nb d'accidents avec arrêt	11	19	+ 73 %
Total	17	29	+ 71 %

c. La formation

En 2025, 111 agents du Pôle Environnement ont suivi une formation, ce qui correspond à une durée globale de 171,5 jours de formation.

Le détail des formations suivies est présenté ci-après.

Intitulé de la formation	Nombre d'agents 2025	Nombre de jours 2025
Amiante opérateur	1	1
SST - Sauveteurs Secouristes du Travail	15	17
ECO DDS	25	12.5
Habilitations électrique	9	18
WORD-EXCEL	4	11.5
Chat GPT – Révolution de l'IA pour votre entreprise	12	6
Equipier de 1^{ère} intervention (Incendie)	7	3.5
CACES R482 - Catégorie C1 B1 Initial et recyclage	13	27
CACES R484 – Pont Roulant	6	9.5
CACES R486 - PEMP	2	4
CACES R489 - Chariot automoteurs de manutention Initial et recyclage	6	9.5
CACES R490 - Grue télécommande initial	4	10
PERMIS C + FIMO	1	12
FCO - recyclage FIMO	6	30
TOTAL	111	171.5

INDICATEURS TECHNIQUES

1. L'ORGANISATION DE LA COLLECTE

Flux	Mode de collecte	Fréquence de collecte	Exutoire
Ordures ménagères résiduelles	Porte-à-porte + PAV	Individuel : C1 Collectif : C2 Autres⁽¹⁾ : selon taux de remplissage	Valorisation énergétique (UVE à Bègles ou Cenon – SOVAL (VEOLIA))
Déchets recyclables (hors verre)	Porte-à-porte + PAV	Individuel et PAV : C1 Collectif : C2 Autres⁽¹⁾ : selon taux de remplissage	Valorisation matière (Centre de tri PAPREC TRIVALO 33 à Illats)
Déchets végétaux	Porte-à-porte	Individuel uniquement : C1	Valorisation organique (Centre de valorisation au Teich - COBAS)
Biodéchets	Porte-à-porte + PAV	Individuel et PAV : C1 Autres⁽¹⁾ : selon taux de remplissage	Méthanisation (Moulinot NA à Eysines)
Verre	PAV	Selon le taux de remplissage	Valorisation matière (Usine à Vayres – O-I Manufacturing)
Encombrants	Porte-à-porte , sur inscription	Collecte sur rendez-vous	Stockage (ISDND à Lapouyade SOVAL-VEOLIA) Valorisation matière REP Eco-organismes
Déchets des déchèteries	6 déchèteries et 1 point vert pour les ménages 2 déchèteries professionnelles	Ouverture toute l'année selon les horaires définis dans le règlement de collecte	Exutoire selon flux

⁽¹⁾ Redevance spéciale, manifestations.

2. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PREVENTION ET DU TRI

Réception par le préfet : 17/07/2026

Chiffres clés 2025

Le service « relations usagers » en 2025, c'est :

- L'animation « zéro déchet » sur les plages, avec 7 journées organisées et plus de **355** participants sensibilisés
- Le lancement du nouveau programme pédagogique, avec 27 établissements scolaires, 145 classes et 3 807 enfants sensibilisés
- L'information et la sensibilisation des usagers au tri des biodéchets en résidences
 - ✓ Plus de **7 730** bioseaux distribués
- **403** composteurs distribués sur 4 évènements
- Plus de **2 400** personnes sensibilisées lors des animations sur les marchés du territoire
- Expérimentation d'un outil digital d'identification des déchets avec reconnaissance d'erreur de tri (Lixo)
 - ✓ Près de 4 000 erreurs de collecte détectées et suivies d'une sensibilisation dédiée

Afin d'améliorer la qualité et la quantité des déchets valorisés sur le territoire de la COBAS, le service « relations usagers » du Pôle Environnement développe des actions de sensibilisation et de communication de proximité.

Cibles	Actions
Tout public	Campagnes de communication, manifestation locales, application smartphone...
Usagers	Réunion d'information dans les immeubles, information en porte-à-porte, plages...
Scolaires	Animations dans les écoles, collèges et lycées, centres de loisirs

Le détail des interventions du service « relations usagers » est présenté en annexe.

3. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Réception par le préfet : 17/07/2026

a. La gestion du matériel roulant

La gestion du matériel roulant est assurée par l'atelier mécanique, qui se charge de l'entretien et des petites réparations. L'équipe de l'atelier mécanique comprend également un chaudronnier qui réalise des opérations de maintenance variées (caissons des déchèteries ou conteneurs enterrés notamment).

Chiffres clés 2025**Parc de véhicules composé de :**

27 bennes de collecte
 4 mini-bennes
 10 polybennes et 6 camions grue
 4 tracteurs routiers + semi-remorques
 32 VUL (dont 2 minibus et 4 VUL électriques)
 46 VL (dont 3 VL électriques)

Plus de **368 124 kms** parcourus par les bennes de collecte
 = **9** tours du monde



Plus de **182 291 kms** parcourus par les polybennes
 = **4.5** tours du monde



826 interventions/réparations réalisées par les agents de l'atelier mécanique

381 interventions/réparations réalisées par le chaudronnier

b. La gestion des bacs

Le service « Gestion des bacs » du Pôle Environnement assure les opérations de maintenance et de livraison des bacs roulants (remplacement des bacs cassés ou volés, et ajout de bacs pour les nouveaux foyers).

Chiffres clés 2025



Parc de bacs roulants : **127 150** bacs



5 798 interventions réalisées

- 4.4 % par rapport à 2024

Livraisons : 81 % des interventions

Réparations : 19 % des interventions

5 167 bacs distribués

- 15 % par rapport à 2024

Dont Bacs 240L: 48 %

Dont Bacs 120L: 28 %

Dont Bacs 180L: 12 %

4 690 bacs sortis du parc

- 6 % par rapport à 2024

Dont bacs « hors service » : 62 %

Dont bacs « avalés » lors d'une collecte : 31 %

Depuis 2019, l'ensemble des bacs mis à disposition des usagers sont équipés d'une puce d'identification. Ainsi, en cas de vol, la puce est immédiatement désactivée et la collecte bloquée.

c. La collecte des déchets ménagers et assimilés

Chiffres clés 2025

59 170 tonnes soit **661 kg/hab.**
soit une baisse de 2 468 tonnes (- 4 %) , - 34 kg/hab.

2024 : 61 638 tonnes, 695 kg/hab.

→ La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles

Chiffres clés 2025

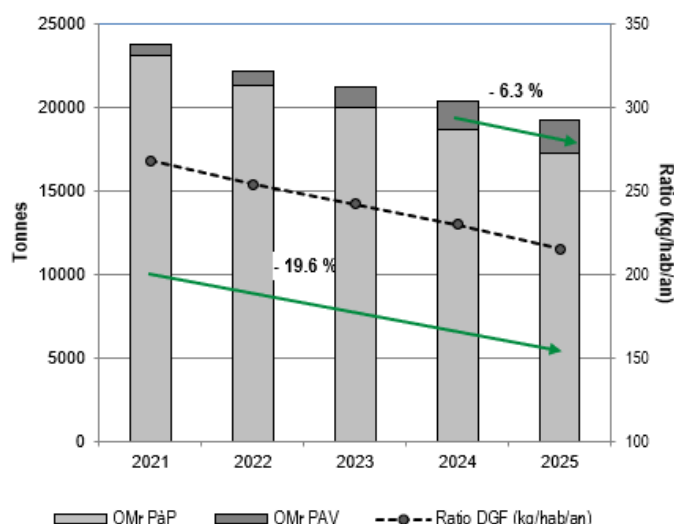


19 270 tonnes soit **215,3 kg/hab.**
Dont 2 017 tonnes en PAV

Moyenne annuelle régionale 2024 : 198 kg/hab.

Moyenne annuelle nationale 2023 : 245 kg/hab.

Ordures ménagères résiduelles (OMr)



Avec les actions de communication et la mise en œuvre du programme de prévention des déchets, la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées en 2025 est en baisse par rapport à 2024 (- 1 105 tonnes).

En tenant compte de l'évolution démographique, la production d'OMr par habitant a diminué pour la 7^{ème} année consécutive (- 6,3 % entre 2024 et 2025).

La collecte sélective des déchets recyclables

Chiffres clés 2025

9 804 tonnes soit **109.5 kg/hab.**



5 923 tonnes
Dont 740 tonnes en PAV
66.2 kg/hab.

Moyenne régionale :
63 kg/hab.an

2024 : 66.5 kg/hab.

3 881 tonnes

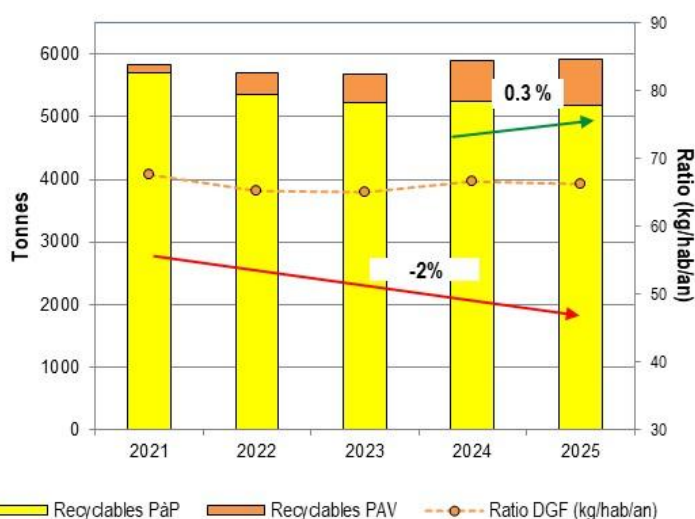
43.4 kg/hab.

Moyenne régionale :
39 kg/hab.an

2024 : 45,4 kg/hab.



Déchets recyclables

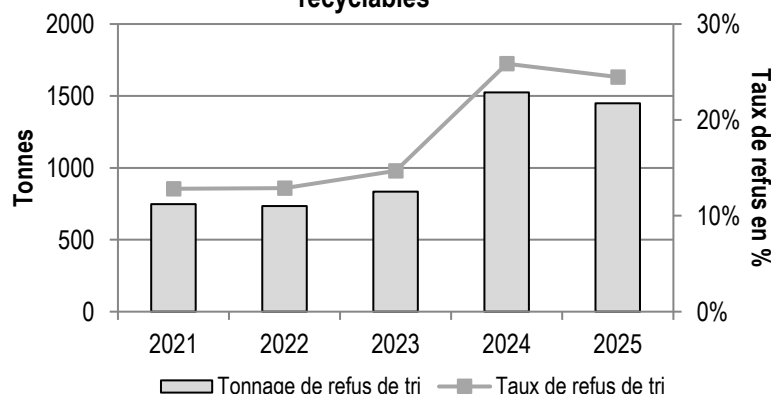


La collecte sélective des emballages recyclables et papiers est en légère augmentation entre 2024 et 2025 (+16 tonnes).

Au cours des 5 dernières années, malgré une hausse des tonnages collectés (+ 1,6 %), une baisse des performances de collecte est observée (-1,4 kg/hab. ; - 2 %)

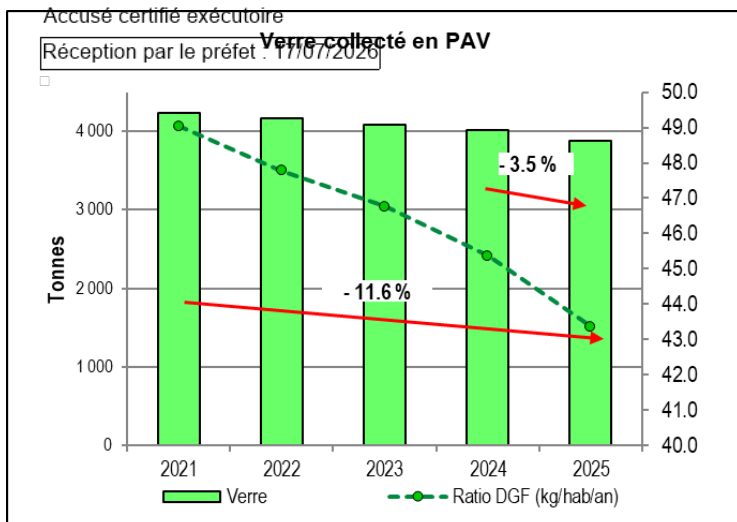
L'évolution du taux de refus est en légère baisse entre 2024 et 2025 (- 74 tonnes) avec une moyenne sur l'année de 21.87 %.

Evolution des tonnages de refus de tri des déchets recyclables



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2026



Les tonnages de la collecte du verre en diminution entre 2024 et 2025 (- 141 tonnes) représentant une baisse de 3,5%

En 5 ans, les performances du verre ont diminué de - 11,6 %, représentant une baisse de - 5.7 kg/hab.

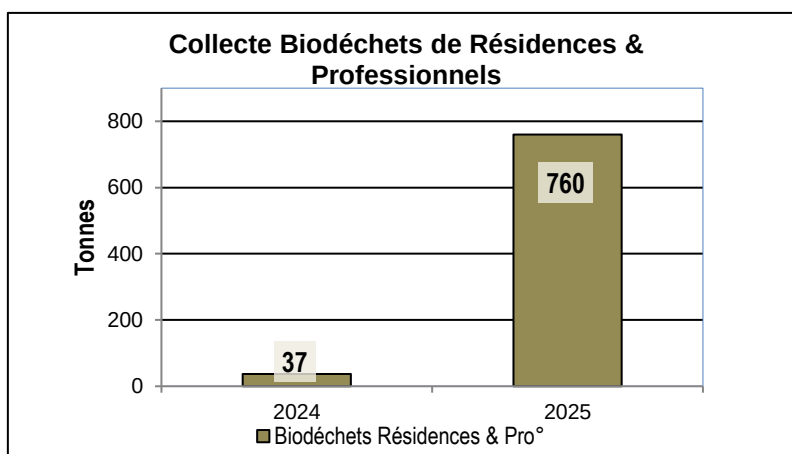
Les performances de collecte restent bien supérieures aux performances régionales (+ 3,2 kg/hab. pour les emballages recyclables, + 4,4 kg/hab. pour le verre).

→ La collecte des biodéchets des résidences et professionnels

Chiffres clés 2025



760 tonnes de biodéchets collectés



Suite à la généralisation du tri à la source des biodéchets à l'ensemble des résidents en habitat collectif et aux professionnels des métiers de bouche, la COBAS a retenue l'entreprise sociale et solidaire Moulinot Nouvelle Aquitaine pour cette collecte.

760 tonnes de biodéchets ont été collectés en 2025, ils ont ensuite été valorisés par méthanisation

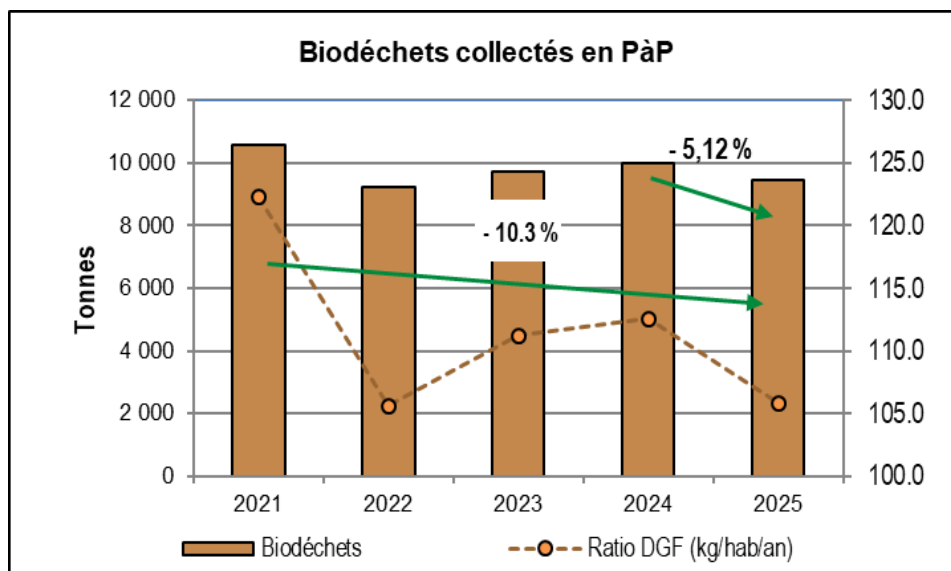
→ **La collecte des déchets de jardin en porte à porte**

Chiffres clés 2025



9 470 tonnes soit **105.8 kg/hab.**

2024 : 112.6 kg/hab.



Le tonnage des déchets de jardin collectés, très sensible aux conditions météorologiques, a diminué entre 2024 et 2025 (- 511 tonnes).

La production annuelle, exprimée en kg/hab., a diminué de - 5 % (- 6.8 kg/hab. par rapport à 2024).

En 5 ans, la quantité des biodéchets collectés en PàP a diminué de - 10.3 %, cela représente une baisse de 16.5 kg/hab.

→ La collecte en déchèteries

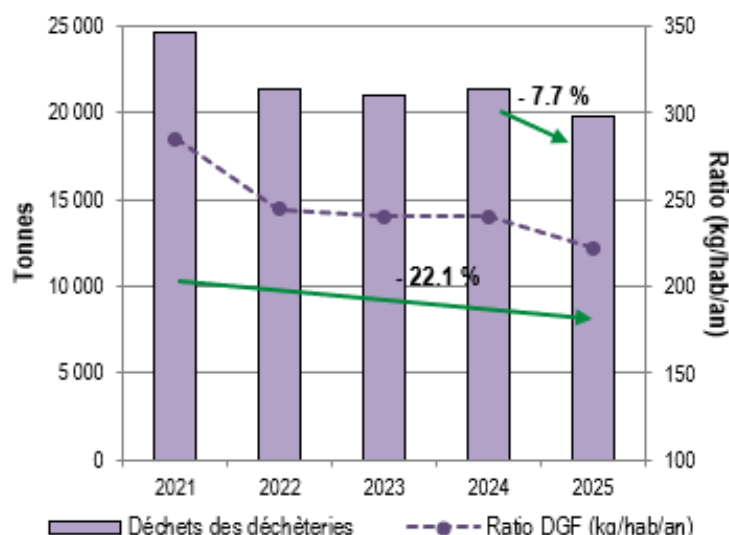
▪ Chiffres clés 2025



19 866 tonnes soit **222 kg/hab.**
Moyenne nationale : 222 kg/hab.an

2024 : 241 kg/hab.

Déchets collectés en déchèteries



Le tonnage des déchets collectés en déchèteries a diminué de 1 464 tonnes entre 2024 et 2025, ce qui représente une forte baisse de 18.6 kg/hab. (- 6.9 % par rapport à 2024).

La diminution observée s'explique notamment sur les apports :

- de déchets non valorisables (- 781 t) ;
- de déchets verts (- 483 t) ;
- de carton (- 174 t)

A noter la 2^{ème} année consécutive de la diminution du tonnage des DNV compte tenu de la mise en place de la REP PMCB - 36% (- 781 tonnes)

En 5 ans, la quantité des déchets collectés en déchèteries a diminué de - 19,2 %, soit une baisse de 62.9 kg/hab.

→ La collecte des encombrants sur rendez-vous

La collecte des encombrants est réalisée à la demande, au fur et à mesure des inscriptions, sur rendez-vous, pris directement avec l'usager.

La collecte est effectuée en journée 2 à 3 jours par semaine à l'aide d'un véhicule utilitaire de 20 m³ équipé d'un hayon. Les déchets collectés sont déposés dans la déchèterie la plus proche et triés pour permettre leur valorisation.

Le Pôle Environnement a développé un logiciel pour le suivi des demandes de collecte des encombrants (coordonnées des usagers, prise de rendez-vous, déchets déposés, ...). En 2025, le Pôle Environnement a réalisé **3 229** collectes d'encombrants (+ 1.4 %) par rapport à 2024

Nombre de collectes / commune	2023	2025	Variation
Arcachon	790	871	+ 10 %
Gujan-Mestras	929	950	+ 2 %
La Teste de Buch	1 269	1 223	- 3.6 %
Le Teich	196	185	- 5.6 %
Total	3 184	3 229	+ 1.4 %

d. La collecte des déchets assimilés

Chiffres clés 2025

20 861 tonnes

soit une baisse de 2 778 tonnes (- 15 %)

2024 : 23 638 tonnes

→ La collecte des déchets des professionnels

Chiffres clés 2025



Déchèterie professionnelle de La Teste :

10 333 tonnes

- 17 % par rapport à 2024

2024 : 12 381 tonnes

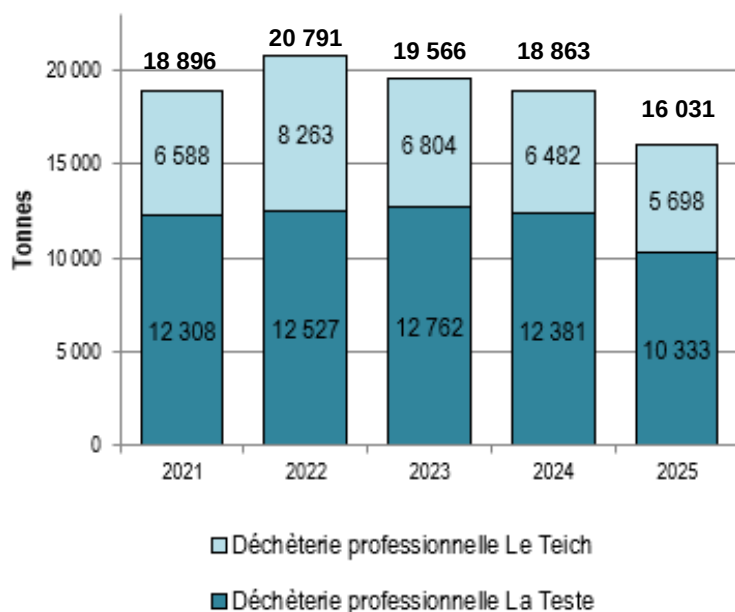
Déchèterie professionnelle du Teich :

5 698 tonnes

- 12 % par rapport à 2024

2024 : 6 482 tonnes

Déchets collectés en déchèteries professionnelles



Le tonnage des déchets des professionnels collectés en déchèterie a diminué de - 17 % entre 2024 et 2025.

La baisse observée à la déchèterie de La Teste est principalement sur les apports :

- des Gravats (- 845 t) ;
- des Déchets Non Valorisables (- 584 t) ;

Une diminution observée à la déchèterie du Teich s'explique principalement sur les apports :

- des déchets non valorisables (- 580 t) ;
- du bois B (divers) (- 819 t).
- des gravats (- 105 t).

→ Les déchets des collectivités

Il s'agit des déchets divers générés par l'activité des services techniques des communes du territoire ou de la COBAS, et des déchets pris en charge par la COBAS en dehors de la collecte des déchets ménagers (opérations de nettoyage des plages, des chemins forestiers, ...).

Chiffres clés 2025



Services municipaux :

4 625 tonnes

2024 : 4 458 tonnes

+ 3.7 % par rapport à 2024

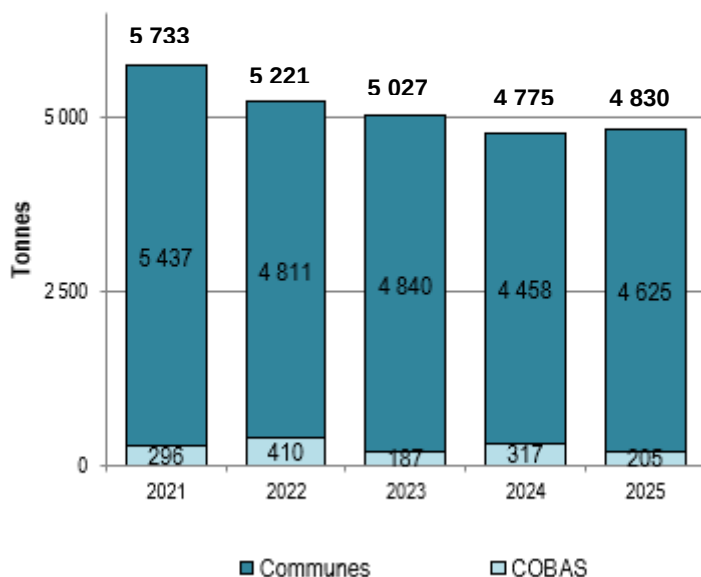
Services COBAS :

205 tonnes

2024 : 317 tonnes

- 35.3 % par rapport à 2024

Déchets des collectivités



Le tonnage des déchets des collectivités a augmenté de 3,7 % entre 2024 et 2025.

La diminution observée s'explique principalement par la baisse des apports des services techniques des communes, et en particulier :

- du bois (divers) (- 500 t) ;
- du déchets non valorisables (- 195 t) ;
- du gravats (- 190 t).

4. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Chiffres clés 2025

72 001 tonnes de déchets traitées (hors déchets inertes)
Soit une diminution de 3 886 tonnes (- 5 % par rapport à 2024)

92.5 % des déchets envoyés vers une filière de valorisation

2024 : 75 887 tonnes traitées (hors déchets inertes)
Taux de valorisation : 90.7 %

a. La valorisation matière

La valorisation matière est un mode de traitement des déchets visant à introduire les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

Chiffres clés 2025

21 771 tonnes
Soit une diminution de 678 tonnes (-3 % par rapport à 2024)

30.2 % des tonnages traités par la COBAS

2024 : 22 449 tonnes ; 29.6 % des tonnages.

→ Les produits issus des collectes sélectives

Flux	Traitement	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation
Emballages recyclables	Centre de tri PAPREC TRIVALO 33 à Illats	5 892	5 923	+ 0.5 %
Verre	Site de valorisation à Vayres O-I Manufacturing	4 022	3 881	- 3.5 %
TOTAL		9 914	9 804	- 1.1 %

→ **Les produits issus des déchèteries (particuliers)**

Flux	Traitement	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation
Bois B (divers) PMCB	ECOMAIISON	2 713	3 281	+ 17 %
Ferraille	CAPY	915	937	+ 2 %
Bois A	ECO-TRANSFORMATION	228	374	+ 39 %
Petits articles de Bricolage jardin et jeux jouets (ABJ/JJ)	ECOMAIISON	12	12	-
Plastique PMCB	ECOMAIISON	199	316	+ 37 %
Menuiserie vitrées	VALOBAT	30	43	+ 30 %
Cartons	PAPREC TRIVALO 33	764	590	- 29 %
DEEE	ECOLOGIC	759	756	-
DEA	ECOMAIISON	1 560	963	- 62 %
Souches	OPTIBOIS SAS	190	161	- 18 %
Textiles	LE RELAIS GIRONDE / FRINGUETTE	157	143	- 10 %
Articles de Sport et de Loisirs (ASL)	ECOLOGIC	51	57	+ 11 %
Huiles minérales	CYCLEVIA	31	33	+ 6 %
Huiles alimentaires	GECCO	7.7	7.7	-
Batteries	PENA ENVIRONNEMENT	8	7.4	- 8 %
Piles	COREPILE	5.2	5.2	-
Extincteurs, lampes	ECOSYSTEM	2.2	5.2	+ 58 %
Bouchon de liège	AGIR CANCER	1.7	3.1	+ 45 %
Aides techniques	GIHP	0.2	0	-
TOTAL		7 636	7 695	+ 0.8 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation
Bois B (divers)	EGGER	3 117	2 412	- 22 %
Bois A	SEOSSE	339	333	- 1.8 %
Ferraille	CAPY	137	113	- 18 %
Cartons	PAPREC TRIVALO 33	256	292	+ 14 %
Souches	OPTIBOIS	558	696	+ 24 %
Bacs réformés	PLAST RECYCLING	40	36.4	- 10 %
Pneumatique	ALCYON	2	1.3	-
Traverses créosotées	PENA ENVIRONNEMENT	18	13	- 27 %
DEA Mobilier	ECOMAIISON	306	367	+19 %
Menuiseries vitrées PMCB	VALOBAT	-	1.4	-
Plastique PMCB	ECOMAIISON	-	5.2	-
TOTAL		4 787	4 271	- 11 %

b. La valorisation biologique

La valorisation biologique désigne l'ensemble des modes de gestion et de valorisation des déchets biodégradables (déchets alimentaires, déchets verts, ...). Les déchets biodégradables peuvent être valorisés selon 2 grands modes de traitement : le compostage et la méthanisation.

Chiffres clés 2025

25 213 tonnes

Soit une diminution de 659 tonnes (- 2.5 % par rapport à 2024)

35 % des tonnages traités par la COBAS

2024 : 25 872 tonnes ; 34,1 % des tonnages.

→ Les produits issus des collectes en porte-à-porte

Flux	Traitement	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation
Déchets de jardin	COBAS - Centre de valorisation	9 982	9 470	-5.5 %
Biodéchets Résidences & Pro°	Moulinot - Méthanisation	37	760	-
TOTAL		10 019	10 230	+ 2 %

→ Les produits issus des déchèteries (particuliers)

Flux	Traitement	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation
Déchets verts	COBAS - Centre de valorisation	6 357	5 874	- 8 %
TOTAL		6 357	5 874	- 8 %

→ Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)

Flux	Traitement	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation
Déchets verts	COBAS - Centre de valorisation	9 353	9 061	- 3.1 %
Varech	SVABA	143	49.1	- 65 %
TOTAL		9 496	9 110	- 4 %

c. La valorisation énergétique

La valorisation énergétique consiste à récupérer la chaleur émise lors du traitement des déchets (incinération principalement) et à valoriser celle-ci pour des applications directes ou pour produire de l'électricité.

Chiffres clés 2025

19 632 tonnes

27 % des tonnages traités par la COBAS

Flux	Traitement	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation
Ordures ménagères résiduelles	SOVAL (VEOLIA) - UVE Bègles-Cenon	20 375	19 270	- 5.4 %
TOTAL		20 375	19 270	- 5.4 %

→ **Les produits issus des déchèteries**

Flux	Traitement	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation
DDS	EcoDDS	72	80	+ 11 %
DDS (hors EcoDDS)	PENA Environnement	14	14	-
Plâtre PMCB	Azura	114	204	+ 74%
TOTAL		200	298	+ 49 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation
Plâtre	Groupe Azura	53	64	+ 20.7 %
TOTAL		53	64	+ 20.7 %

d. L'élimination en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)

L'enfouissement consiste à stocker les déchets non valorisables dans des conditions contrôlées afin de maîtriser leur impact sur l'environnement.

Chiffres clés 2025

5 386 tonnes

Soit une diminution de 1 666 tonnes

7,5 % des tonnages traités par la COBAS

2024 : 7 052 tonnes ; 9,3 % des tonnages.

→ **Les produits issus des déchèteries**

Flux	Traitement	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation
Déchets non valorisables	SOVAL VEOLIA (Lapouyade)	2 950	2 169	- 26 %
TOTAL		2 950	2 169	- 26 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation
Déchets non valorisables	SOVAL VEOLIA (Lapouyade)	4 102	3 217	- 21.6 %
TOTAL		4 102	3 217	- 21.6 %

INDICATEURS FINANCIERS

Chiffres clés 2025

Dépenses du service : 29,69 M€
Soit - 23 % par rapport à 2024

Recettes du service : 27,93 M€
Soit - 3.8 % par rapport à 2024

Résultat de l'exercice 2025 : - 1,76 M€
Résultat 2024 : + 4,88 M€

1. LE FONCTIONNEMENT

Réception par le préfet : 17/07/2026

Chiffres clés 2025

Dépenses de fonctionnement : 22,06 M€

Soit + 9.5 % par rapport à 2024

Recettes de fonctionnement : 24,55 M€

Soit + 8.3 % par rapport à 2024

Résultat 2025 en fonctionnement : + 2,49 M€

Résultat 2024 : + 2,54 M€

a. Détail et évolution des principaux postes de dépense de fonctionnement

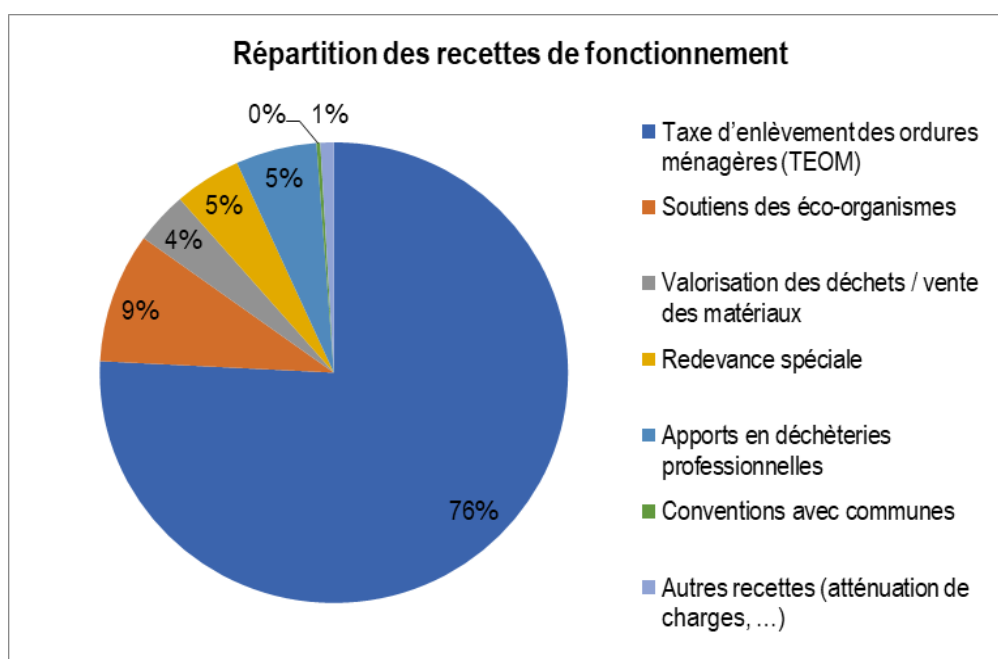
Dépenses de fonctionnement	2024	2025	Variation
Charges de personnel	8.63 M€	8.89 M€	0.25 M€
Marchés et prestations de services (hors atelier mécanique)	6.07 M€	6.77 M€	0.70 M€
Carburant	0.76 M€	0.90 M€	0.14 M€
Entretien/maintenance des véhicules et engins	0.51 M€	0.53 M€	0.02 M€
Assurances	0.38 M€	0.48 M€	0.1 M€
Loyer du centre de valorisation	0.17 M€	0.17 M€	-
Petits équipements, fournitures et vêtements de travail	0.12 M€	0.06 M€	- 0.06 M€
Eau et électricité	0.14 M€	0.12 M€	- 0.02 M€
Maintenance des sites	0.06 M€	0.08 M€	0.02 M€
Autres divers	0.99 M€	0.69 M€	- 0.03 M€
Régularisation TVA 2024	-	1.18 M€	1.18 M€
Remboursement d'intérêts d'emprunts	0.03 M€	0.03 M€	-
Autofinancement (Opération d'ordre entre sections)	2.29 M€	2.16 M€	- 0.13 M€
TOTAL	20.14 M€	22.06 M€	1.92 M€

Commentaires :

- La hausse des dépenses de fonctionnement (+ 1,92 M€ entre 2024 et 2025) est principalement due aux marchés et prestations de services (+ 0.70 M€) et de la régularisation de la TVA pour les exercices compris entre 2022 et 2023 (+ 1.18 M€).

b. Détail et évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement

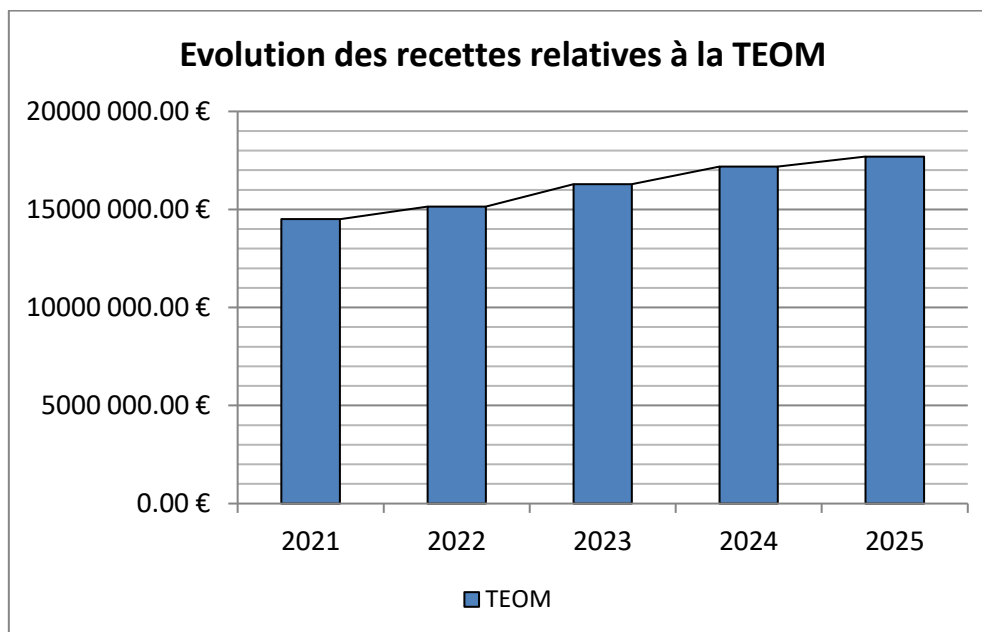
Recettes de fonctionnement	2024	2025	Variation
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	17.19 M€	17.70 M€	0.51 M€
Soutien des éco-organismes	2.07 M€	2.05 M€	- 0.02 M€
Valorisation des déchets / vente des matériaux	0.83 M€	0.71 M€	- 0.12 M€
Redevance spéciale	1.05 M€	1.13 M€	0.09 M€
Apports en déchèteries professionnelles	1.27 M€	1.08 M€	- 0.19 M€
Conventions avec communes	0.06 M€	0.09 M€	0.03 M€
Autres recettes (atténuation de charges, ...)	0.21 M€	1.79 M€	1.58 M€
Total	22.68 M€	24.55 M€	0.71 M€

**Commentaires :**

- Le service est principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui représente 76 % des recettes de fonctionnement.
- La hausse des recettes de fonctionnement (+ 8 % entre 2024 et 2025) est principalement due à la hausse du montant de la TEOM (+ 0,51 M€) et de la redevance spéciale (+0.08 M€)
- Baisse des recettes liées aux apports en déchèteries professionnelles (- 15 %, - 0,19 M€) avec la mise en place de la REP PMCB, qui permet désormais aux usagers professionnels de déposer gratuitement (sous réserve du respect des consignes de tri) une partie des déchets issus de travaux de rénovation / construction.

→ **La TEOM**

En 2025, la TEOM représente 17,70 M€HT. Les recettes relatives à la TEOM sont en augmentation de 3 % entre 2024 et 2025.

→ **La redevance spéciale et les conventions exceptionnelles pour la gestion des déchets non ménagers**

Fin 2025, 1 737 professionnels ont contractualisé avec la COBAS pour la gestion de leurs déchets d'activité (assimilés aux ordures ménagères).

Le service est financé par la TEOM et complété par la redevance spéciale pour les plus gros producteurs.

Le montant de la **redevance spéciale** perçue en 2025 s'élève à 1 135 380 €, soit une hausse de 8 % entre 2024 et 2025.

	Montant 2024	Montant 2025	Variation
Redevance spéciale	1 049 211 €	1 135 380 €	8 %

→ **Les recettes issues des apports en déchèteries professionnelles**

En 2025, le montant des recettes issues des apports en **déchèteries professionnelles** s'élève à 1,08 M€ (contre 1,27 M€ en 2024), soit une baisse de -15 % entre 2024 et 2025.

Par ailleurs, les conventions signées avec les **communes** pour l'élimination des déchets municipaux représentent une recette de 90 486 € en 2025 (contre 77 626 € en 2024).

En 2025, le montant des soutiens des éco-organismes s'élèverait à **1 741 185 M€**. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces soutiens.

Eco-organismes	Montant 2024	Montant 2025 *	Variation
CITEO Emballages (Barème F + Contrat d'Objectifs)	1 741 760 €	1 485 886 €	- 255 874 €
ECOMAIISON (DEA, ABJ/JJ+PMCB)	94 349 €	11 756 €	- 82 593 €
VALOBAT PMCB	15 125 €	2 325 €	- 12 800 €
ECOMINERO PMCB	56 330 €	43 389 €	- 12 941 €
ECO-DDS	6 765 €	6 800 €	+ 35 €
CITEO Papiers	95 480 €	116 119 €	+ 20 639 €
ECOLOGIC (D3E, ASL)	59 222 €	74 160 €	+ 14 938 €
CYCLEVIA	750 €	750 €	-
COREPILE	360 €	-	-
TOTAL	2 070 141 €	1 741 185 €	- 328 956 €

* Consolidation des tonnages 2025 en cours avec les éco-organismes.

→ **Les subventions perçues**

En 2025, le budget annexe environnement n'a pas bénéficié de subvention.

→ **Les recettes liées à la vente des matériaux après tri**

En 2025, le montant des recettes liées à la vente des matériaux s'élève à **896 004 €**, soit une diminution de -12 % entre 2024 et 2025. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces recettes.

Flux	Montant 2024	Montant 2025	Variation
Emballages recyclables	510 193 €	451 151 €	- 59 042 €
Verre	133 004 €	80 181 €	- 52 823 €
Ferraille	94 446 €	73 072 €	- 21 374 €
Bois A	10 356 €	21 480 €	+ 11 124 €
Bacs réformés	28 585 €	22 314 €	- 6 271 €
Batteries	3 715 €	3 838 €	- 123 €
Refus de crible	28 962 €	15 013 €	- 13 949 €
Huiles alimentaire	2 982 €	-	- 2 982 €
Souches	7 199 €	16 508 €	+ 9 309 €
Valorisation OMR	-	22 045 €	+ 22 045 €
Valorisation Biodéchets	-	7 218 €	+ 7 218 €
Compost	195 505 €	183 184 €	- 12 321 €
TOTAL	1 014 947 €	896 004 €	- 118 943 €

2. L'INVESTISSEMENT

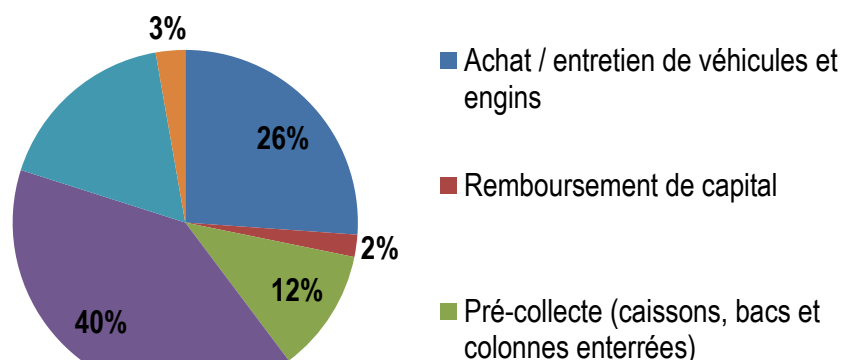
Réception par le préfet : 17/07/2026

Chiffres clés 2025

Dépenses d'investissement :	7,62 M€
Soit + 89 % par rapport à 2024	
Recettes d'investissement :	3,38 M€
Soit - 47 % par rapport à 2024	
Résultat 2025 en investissement :	- 4,25 M€
Résultat 2024 : + 2,34 M€	

a. Détail et évolution des principaux postes de dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	2024	2025	Variation
Achat / entretien de véhicules et engins	1.73 M€	1.99 M€	0.26 M€
Remboursement de capital	0.16 M€	0.16 M€	-
Pré-collecte (caissons, bacs et colonnes enterrées)	0.64 M€	0.88 M€	0.24 M€
Travaux de réhabilitation, voies et réseaux	1.34 M€	3.06 M€	1.72 M€
Opérations de transfert entre sections	0.004 M€	1.32 M€	1.32 M€
Autres divers (études, matériel informatique, logiciels, mobilier, ...)	0.15 M€	0.21 M€	0.06 M€
TOTAL	4.02 M€	7.62 M€	3.60 M€

Répartition des dépenses d'investissement**Commentaires :**

- Le montant des investissements du service s'élève à 7.62 M€ soit une augmentation de 3.60 M€ entre 2024 et 2025.

□ **b. Détail et évolution des principaux postes de recettes d'investissement**

Recettes d'investissement	2024	2025	Variation
Excédent fonctionnement capitalisé	4.08 M€	1.20 M€	- 2.88 M€
Autofinancement (Opération d'ordre entre sections)	2.29 M€	2.16 M€	- 0.13 M€
Opération patrimoniales	0.004 M€	0.009 M€	-
Total	6.37 M€	3.38 M€	- 2.99 M€

Commentaires :

- Une diminution des recettes d'investissement est observée avec la baisse de l'excédent de fonctionnement capitalisé (- 2.88 M€ par rapport à 2024) et de l'autofinancement (- 0.13 M€ par rapport à 2024).
- La section « investissement » présente un déficit de - 4,25 M€ pour l'année 2025.

3. LES MARCHÉS ET PRESTATIONS**a. Les principaux marchés conclus en 2025**→ **Marchés de travaux :**

Sans objet

→ **Marchés de prestations de service :**

Prestataire	Intitulé	Montant annuel estimatif €HT
SOVAL – VEOLIA Propreté	Traitement des déchets ménagers et assimilés	Sup. à 3 M€
SOVAL – VEOLIA Propreté	Transport et traitement des déchets non valorisables	Sup. à 900 k€
SVABA	Traitement du varech	Inf. à 100 k€
AZURA Recyclage	Transport et traitement des déchets de plâtre	Inf. à 100 k€

→ **Marchés de fournitures**

Prestataire	Intitulé	Montant annuel estimatif €HT
SULO	Fourniture de bacs roulants et pièces détachées (lots 1, 2 et 5)	Inf. à 200 k€
CONTENUR	Fourniture de bacs roulants et pièces détachées (lot 3)	Inf. à 50 k€
ESE France	Fourniture de bacs roulants et pièces détachées (lot 4)	Inf. à 50 k€
Etablissements Mazzella	Fourniture d'huiles et lubrifiants	Inf. à 50 k€
SAS MAURAN	Fourniture d'huiles et lubrifiants	Inf. à 100 k€

→ **Marchés de prestations intellectuelles :**

Sans objet

b. Les principales prestations de transport et traitement des déchets

Le tableau ci-dessous synthétise les prestations confiées à des entreprises par voie de marchés publics.

Prestataire	Intitulé	Montant annuel estimatif €HT
SOVAL – VEOLIA Propreté	Traitement des déchets ménagers et assimilés	Sup. à 3 M€
COVED - PAPREC Group	Transport, tri et conditionnement des emballages	Sup. à 1 M€
MOULINOT Nouvelle Aquitaine	Pré-collecte, collecte et traitement des Biodéchets	Sup. à 1 M€
SOVAL – VEOLIA Propreté	Transport et traitement des déchets non valorisables	Sup. à 900 k€
SVABA	Traitement du varech	Inf. à 100 k€
PENA Environnement	Transport et traitement des DDS (hors Eco-DDS)	Inf. à 100 k€
ESTARDIER	Concassage des déchets inertes	Inf. à 100 k€
PENA Environnement	Transport et traitement des traverses créosotées	Inf. à 100 k€
AZURA Recyclage	Transport et traitement des déchets de plâtre	Inf. à 100 k€
PERROU & FILS	Traitement des refus de crible	Inf. à 100 k€

Le montant global de ces prestations s'élève à 6,77 M€HT en 2025 soit une augmentation de 0.07 M€HT par rapport à 2024 (+ 12 %).

ANNEXE 1 ACTIONS DE COMMUNICATION A LA PREVENTION ET AU TRI

1. A LA RENCONTRE DES USAGERS

➤ Accompagnement au tri à la source des biodéchets

Objectif : informer et sensibiliser tous les usagers à ce nouveau geste de tri

- ✓ Clôture de la campagne de distribution de bioseaux et sacs biodégradables auprès des résidents de l'habitat collectif sur la commune d'Arcachon
- ✓ Organisation de journées de distribution de composteurs et de formation « initiation au compostage » à destination des usagers de l'habitat individuel
- ✓ Animation de demi-journées ludiques de sensibilisation sur les plages de bassin à destination de la population touristique



7 730 bioseaux distribués (sur 7 730 foyers visités)
403 foyers équipés de composteurs
11 formations compostage (92 personnes formées)
7 événements plage ; 355 participants



2. ANIMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

➤ Lancement du nouveau programme pédagogique

Objectif : Adapter notre discours et nos supports de sensibilisation pour captiver les tout-petits jusqu'aux adolescents

- ✓ Planification des animations en collaboration avec les établissements scolaires
- ✓ Animation au sein des classes par un agent dédié au public jeunesse



10 nouvelles animations proposées ;
27 établissements partenaires ;
145 classes et 3807 enfants sensibilisés



3. OPTIMISATION DU CONTROLE QUALITE DU TRI DES DECHETS

Objectif : Affiner notre connaissance de la qualité du tri du territoire pour cibler les problématiques en temps réel, orienter notre action et évaluer l'impact de ces actions

- ✓ Un agent dédié en gestion complète des retours d'erreurs de tri constatées et remontées par les agents de collecte
- ✓ Mise en place d'un outil digital d'identification des déchets avec reconnaissance d'erreur de tri, analyse de données et organisation d'actions de sensibilisation ciblées en résidences, auprès des particuliers et professionnels concernés.
- ✓ Organisation de suivis exceptionnels pour évaluer la qualité : des PAV tous flux ; des bacs biodéchets nouvellement déployés et des bacs mis à disposition lors des événements du territoire
- ✓ Poursuite des caractérisations mensuelles sur le flux de collecte sélective

- 3 949 erreurs de collecte détectées et suivies d'une sensibilisation dédiée
- 10 suivis organisés pour les biodéchets
- 18 caractérisations ; 22 % de taux de refus sur le flux collecte sélective

4. AUTRES SENSIBILISATIONS

➤ Sensibilisations récurrentes grand public

Objectif : Être toujours disponible pour répondre aux questions des usagers concernant la gestion et le tri des déchets.

- ✓ Une adresse mail dédiée zerodechet@agglo-cobas.fr et la gestion téléphonique de la relation usagers dédiée à la prévention et au tri des déchets
- ✓ Accueil des nouveaux arrivants pour leur présenter les règles de gestion des déchets du territoire
- ✓ Permanences estivales sur les marchés avec une équipe de saisonniers, des jeux et un stand attractif
- ✓ Participation à certains événements par la conception et l'animation de stand de sensibilisation



- 49 permanences marchés ;
2400 personnes sensibilisées
- 3 cérémonies d'accueil des nouveaux arrivants ;
65 personnes sensibilisées
- 8 stands sur événements ;
593 personnes sensibilisées



➤ Accompagnement des professionnels au tri et à la réduction des déchets

Objectif : Réorienter les déchets de collecte sélective des professionnels en ouvrant des contrats dédiés afin de réduire les tonnages d'ordures ménagères au bénéfice de la valorisation matière.

- ✓ Identification des professionnels sans contrat de collecte sélective mais ayant des déchets associés et des professionnels rencontrant des problèmes de tri
- ✓ Audits réalisés auprès de ces professionnels (120 audits réalisés)

ANNEXE 2 : LES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE TRANSFERT, TRI ET TRAITEMENT

1. LE CENTRE DE TRANSFERT



Les déchets collectés par les services de la COBAS transitent majoritairement par le centre de transfert de la COBAS, avant leur acheminement vers les installations de traitement.

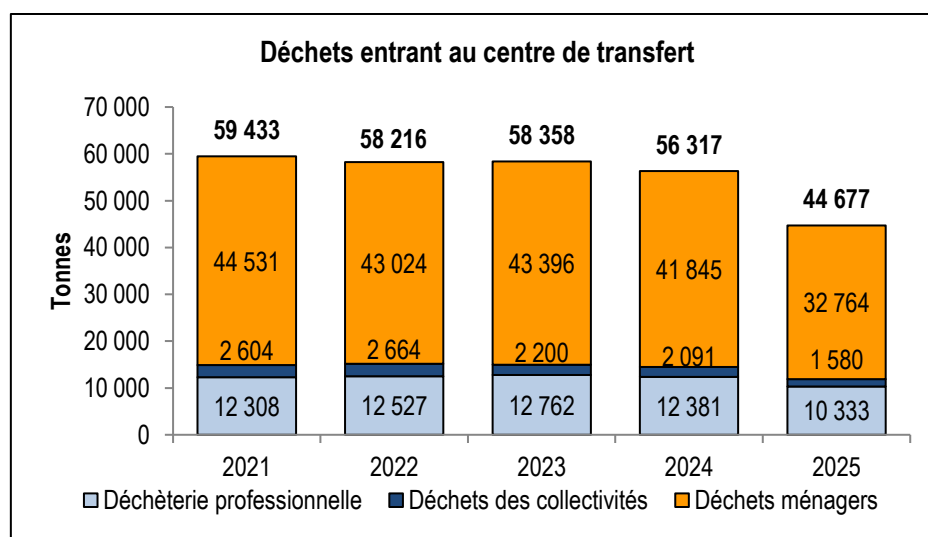
Cette installation permet de créer une rupture de charge afin de regrouper et d'optimiser le transport routier des déchets.

Au sein de ce centre de transfert se trouve une déchèterie professionnelle, qui accueille les déchets des (entreprises, communes adhérentes, associations ou établissements publics).

- Fiche descriptive du centre de transfert :**

Adresse	Avenue de l'aérodrome, La Teste de Buch
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	COBAS
Nombre d'agents	9
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 18h30 Fermeture les week-ends et jours fériés
Tonnage entrant en 2025	44 677 tonnes

- Evolution des tonnages transitant par le centre de transfert :**



● **Détail des tonnages transitant par le centre de transfert en 2025 :**

Réception par le prelet : 17/07/2026

□

Flux	Déchets ménagers	Déchèterie professionnelle	Déchets des collectivités	Total
Ordures ménagères PàP+PAV	16 495			16 495
Déchets non valorisables	1 569	1 396	952	3 917
Biodéchets PàP	6 235			6 235
Déchets recyclables PàP+PAV	5 068	0		5 068
Déchets verts	279	3 543	531	4 352
Verre	3 088			3 088
Gravats en mélange		3 334		3 334
Bois B (divers)		1 071	0	1 071
Ferraille	0	95	0	95
Varech			49	49
Pneumatiques			1	1
Bois A (brut)		217	0	217
Cartons	0	249	5	254
Souches	0	65	0	65
Mobilier (DEA)		345	6	351
Menuiseries		1		1
Plâtre		11		11
Plastiques		5		5
Amiante	29		0	29
Bacs réformés			36	36
DDS (Hors EcoDDS)				0
TOTAL	32 764	10 333	1 580	44 677

2. LE CENTRE DE VALORISATION

Réception par le préfet : 17/07/2020



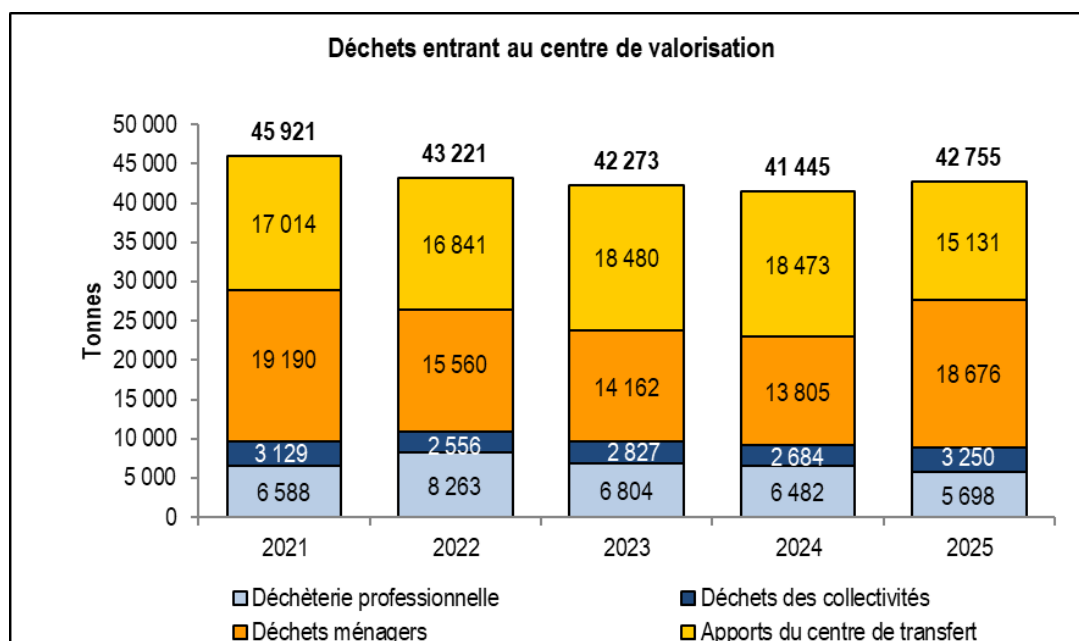
Le centre de valorisation du Teich est un centre de traitement de déchets non dangereux. Il est constitué de 4 domaines d'activités :

- Une **plateforme de compostage** des déchets verts ;
- Une **plateforme de valorisation du bois** : 3 catégories de bois sont traitées sur cette zone, le bois de classe A (palettes, bois non traité), le bois de classe B (bois peints, vernis, ...) et les souches ;
- Une **déchèterie professionnelle** destinée à la collecte des déchets industriels banals (ferrailles, déchets de démolition, ...).
- Une **installation de stockage** de déchets inertes.

• Fiche descriptive du centre de valorisation :

Adresse	Lieu-dit Graulin, Le Teich
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	COBAS
Nombre d'agents	8
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 17h00 Samedi de 9h00 à 12h00
Tonnage entrant en 2025	42 755 tonnes

• Evolution des tonnages entrant au centre de valorisation :



• **Détail des tonnages entrant au centre de valorisation en 2025 :**

Réception par le préfet : 17/07/2026

Flux	Apports en direct	Apports du centre de transfert	Total
Déchets verts	10 466	10 539	21 005
Gravats en mélange	4 500	3 338	7 838
Bois B (divers)	1 346	922	2 267
Biodéchets PàP	3 235		3 235
Ordures ménagères PàP+PAV	2 774		2 774
Déchets recyclables PàP+PAV	855		855
Déchets Verre PAV	793		793
Déchets non valorisables	1 469		1 469
Souches	822	134	956
Cartons	506	47	553
Déchets verts broyés	116		116
Bois A (brut)	475	151	627
Gravats valorisables	166		166
Mobilier (DEA)	17		17
Plâtre brut et propre	53		53
Ferraille	18		18
Traverses créosotées	13		13
Bacs réformés	0		0
DDS (Hors EcoDDS)	0		0
TOTAL	27 624	15 131	42 755

• **Détail des apports en direct en 2025 :**

Flux	Déchets ménagers	Déchèterie professionnelle	Déchets des collectivités	Total
Déchets verts	5 595	2 115	2 755	10 466
Gravats en mélange	3 800	644	56	4 500
Bois B (divers)	5	1 213	128	1 346
Biodéchets PàP	3 235			3 235
Ordures ménagères PàP+PAV	2 774			2 774
Déchets recyclables PàP+PAV	855			855
Déchets Verre PAV	793			793
Déchets non valorisables	600	761	108	1 469
Souches	192	458	173	822
Cartons	468	31	6	506
Déchets verts broyés		113	4	116
Bois A (brut)	359	108	8	475
Gravats valorisables		166	0	166
Mobilier (DEA)		17		17
Ferraille		18	0	18
Plâtre brut et propre		53	0	53
Traverses créosotées			13	13
TOTAL	18 676	5 698	3 250	27 624

3. LE CENTRE DE TRI

Réception par le préfet : 17/07/2020

Le centre de tri Trivalo 33 d'Illats accueille la totalité des tonnages d'emballages recyclables, ainsi que les cartons et papiers collectés en déchèteries en 2024.



- Fiche descriptive du centre de tri :**

Adresse	ZA DU PAYS DE PODENSAC 33720 ILLATS
Maître d'ouvrage	PAPREC Group
Exploitant	PAPREC Group
Capacité	40 000 t/an
Caractéristiques techniques	Dix trieurs optiques, presse à balles, aspirateur films plastiques
Tonnage COBAS trié en 2025	5 923 tonnes
Tonnage et traitement des refus	1 374 tonnes, valorisés en CSR (combustibles solides de récupération)

- Organisation de la filière des déchets recyclables :**

Flux collectés	Produits après tri	Tonnage valorisé après tri en 2025	Repreneurs
Déchets recyclables	Journaux / Magazines	764	PAPREC RECYCLAGE
	Gros de magasin	460	PAPREC RECYCLAGE
	EMR (Carton emballages)	1 821	PAPREC RECYCLAGE
	Carton (Déchèteries)	959	PAPREC RECYCLAGE
	ELA (Briques alimentaires)	51	PAPREC RECYCLAGE
	Acier	154	SUEZ environnement
	Aluminium	46	
	Aluminium souples	9	
	PET clair	305	PAPREC RECYCLAGE
	Films PE	71	PAPREC RECYCLAGE
	Flux développement	211	PAPREC RECYCLAGE
	Mix PEHD-PP - PB + BF	206	PAPREC RECYCLAGE
Verre	<i>Non trié</i>	5 057	

4. LES INSTALLATIONS DES UNITES DE VALORISATION ENERGETIQUES ET DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX

a. Unités de Valorisation Energétiques (UVE) à Bègles et Cenon

La totalité des déchets non valorisables collectés en porte-à-porte sont éliminée dans les UVE de Bègles et Cenon (hors arrêts techniques).



• Fiche descriptive des Unités de Valorisation Energétiques :

	Bègles	Cenon
Adresse	Rue Louis Blériot, 33130 BEGLES	Rue Jean Cocteau, 33150 Cenon
Maître d'ouvrage	SOVAL VEOLIA Propreté	SOVAL VEOLIA Propreté
Exploitant	SOVAL VEOLIA Propreté	SOVAL VEOLIA Propreté
Tonnage autorisé	273 000 t/an	138 000 t/an
Caractéristiques techniques	Fosse de 8 400m³ ; 3 lignes de fours ; 11 t/h Alimentation d'un réseau de chauffage urbain de 17 km desservant l'équivalent de 18 000 logements	Fosse de 2 000m³ ; 2 lignes de fours ; 9.2 t/h Alimentation d'un réseau de chauffage urbain de 17 km desservant l'équivalent de 12 000 logements
Tonnage COBAS traité en 2025	7 305 tonnes	9 325 tonnes

b. ISDND à Lapouyade

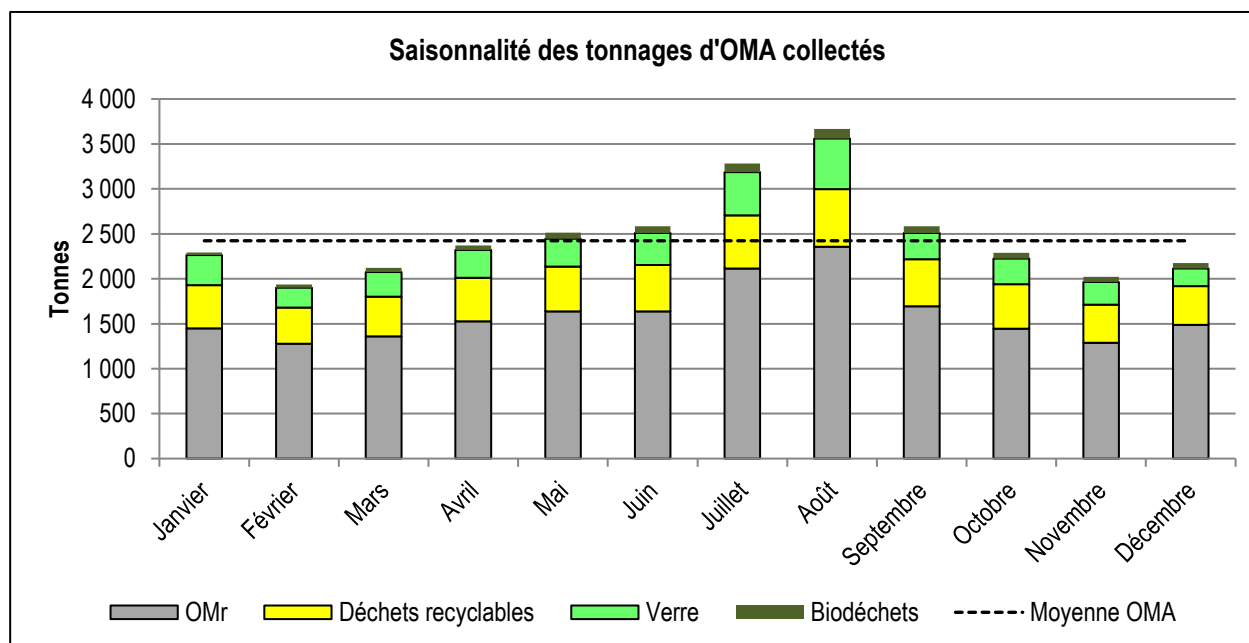
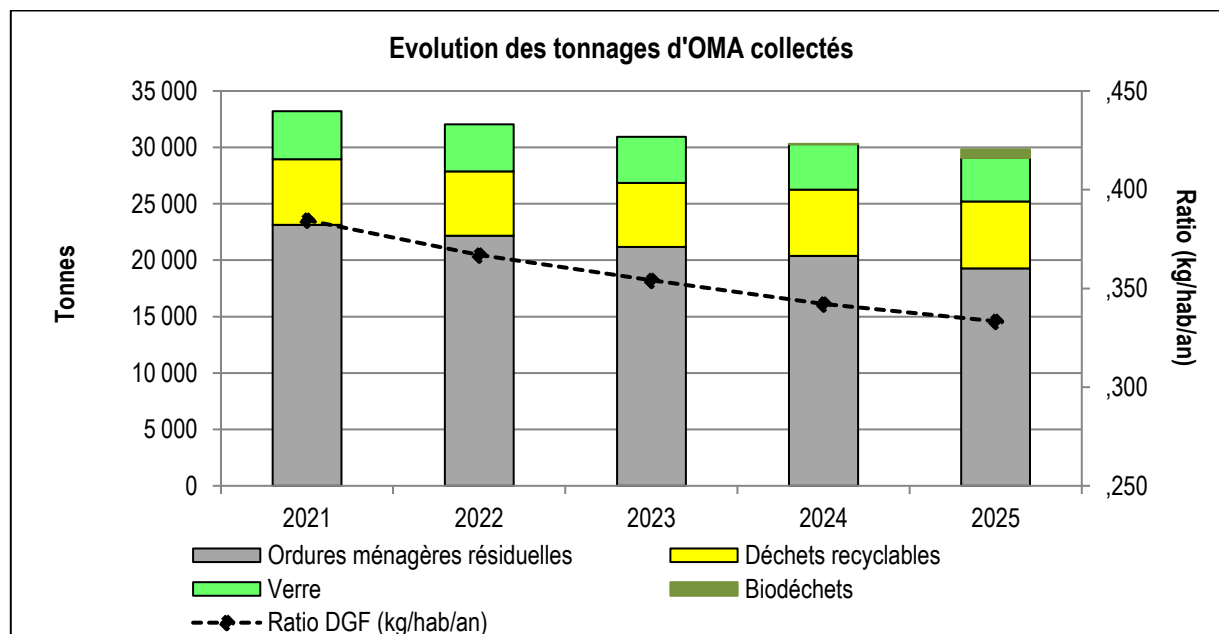
La totalité des déchets non valorisables (DNV) collectés en déchèteries est envoyée en installation de stockage de déchets non dangereux à Lapouyade

• Fiche descriptive des installations de stockage :

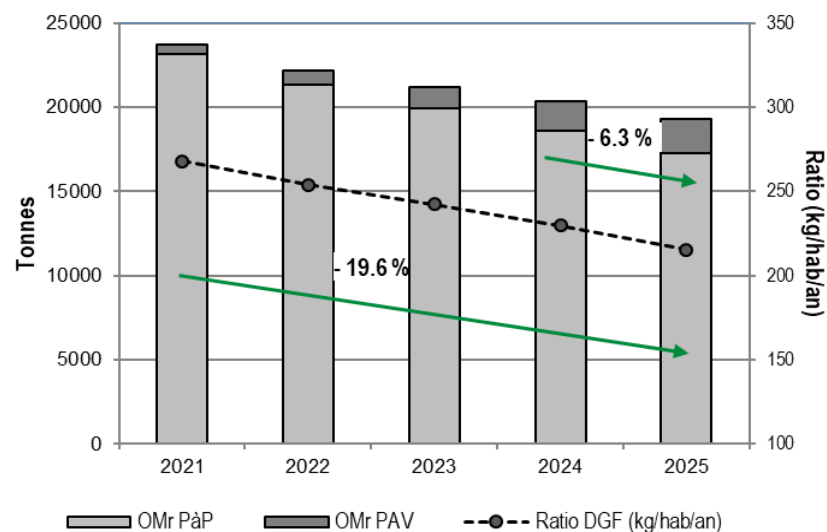
Adresse	Les Fontenelles, 33620 Lapouyade
Maître d'ouvrage	SOVAL VEOLIA
Exploitant	SOVAL VEOLIA
Capacité	430 000 t/an
Date limite d'autorisation	Décembre 2035
Caractéristiques techniques	Mode bioréacteur avec traitement des lixiviats
Tonnage COBAS traité en 2025	8 043 tonnes

ANNEXE 3 : LES INDICATEURS TECHNIQUES DE SUIVI D'ACTIVITE

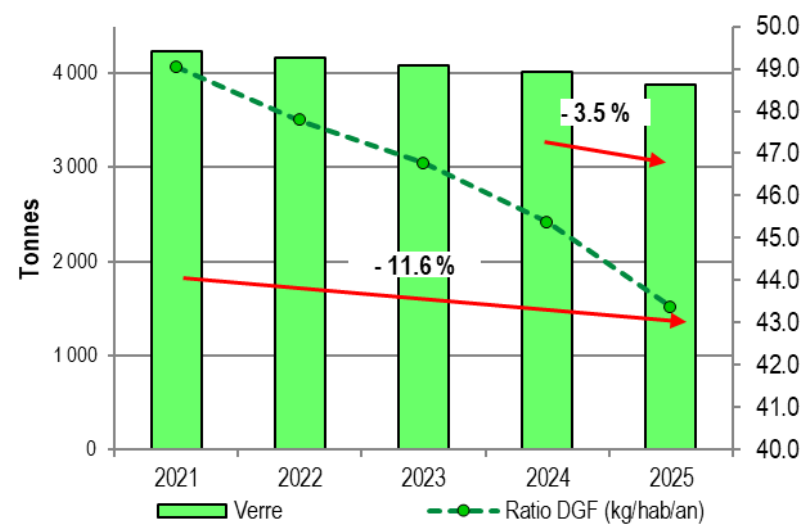
1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES (OMA)



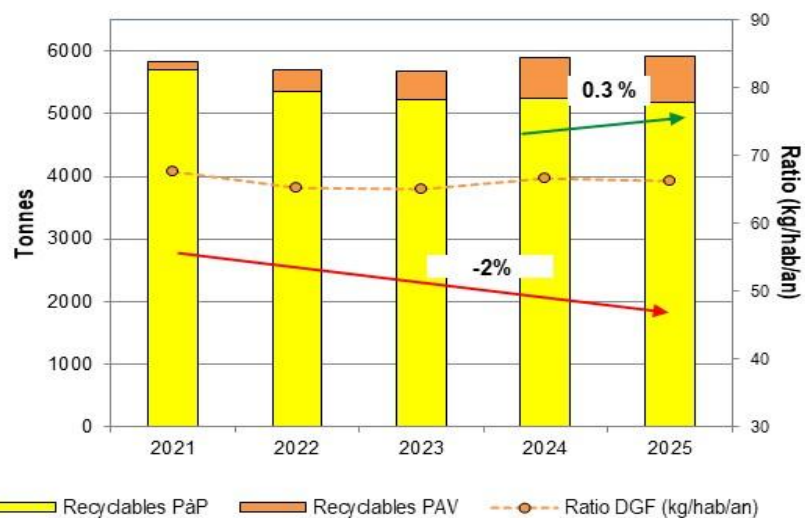
Ordures ménagères résiduelles (OMr)



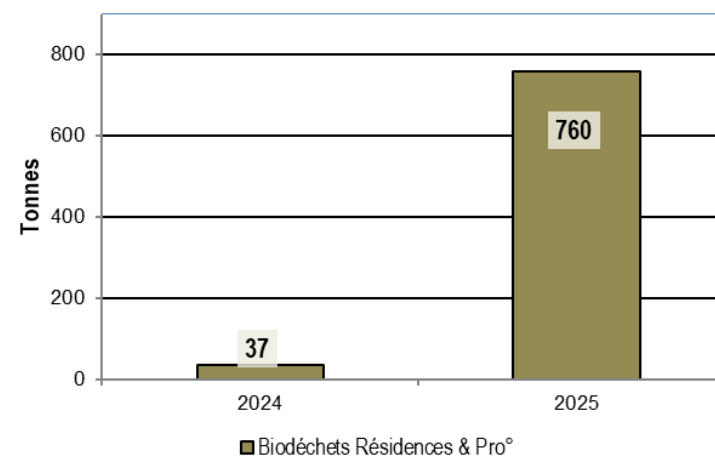
Verre collecté en PAV



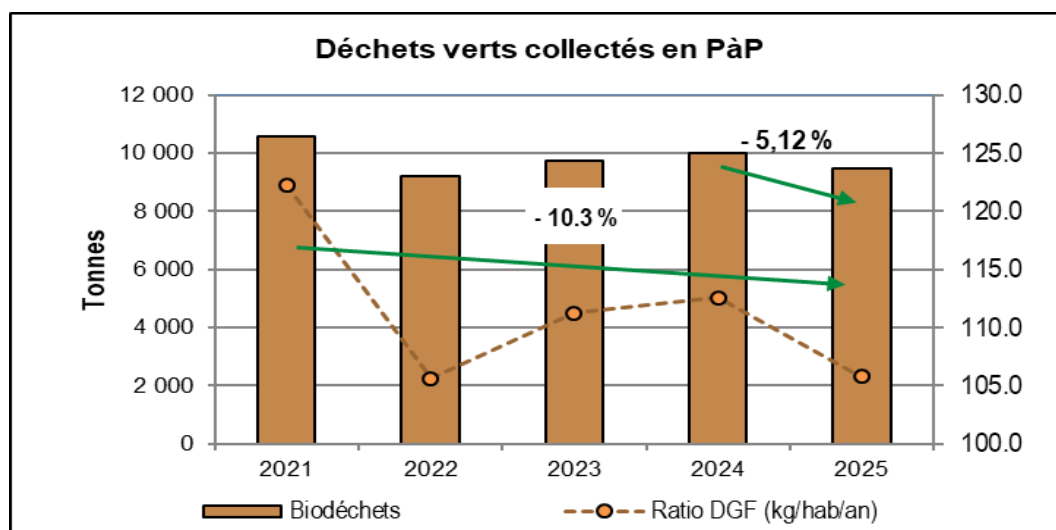
Déchets recyclables



Collecte Biodéchets de Résidences & Professionnels



2. LA COLLECTE DES BIODECHETS (DECHETS DE JARDIN) EN PORTE-A-PORTE



3. LA COLLECTE EN DECHETERIES

• Activité des déchèteries :

Déchèterie	Arcachon	La Teste de Buch	Cazaux	Pyla-sur-Mer	Gujan-Mestras	Le Teich	Point vert Les Abatilles	TOTAL
Nb de jours d'ouverture	6.5/7							
Nb d'habitants desservis	11 206	20 820	4 052	2 614	23 060	9 413		71 165
Nb de visites	43 270	55 168	21 857	20 406	64 932	64 632	12 149	282 414
Nb de bennes	9	11	8	9	10	9	5	61

(*) du 1^{er} décembre au 31 mars, ouvert en demi-journée sauf samedi (matin et après-midi).

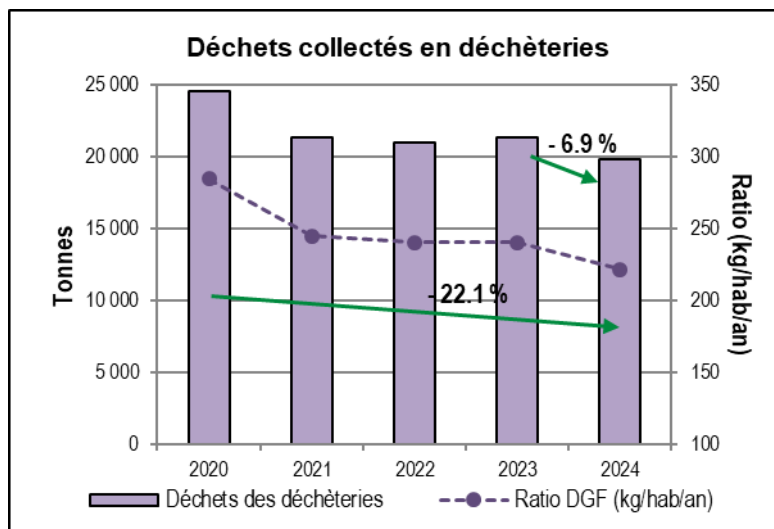
En 2025, le nombre de visites en déchèterie est estimé à près de 282 414 visites.

• **Organisation de la filière des déchets de déchèteries :**

Réception par le préfet : 17/07/2026

Flux	Entité	Mode de traitement
Déchets verts	COBAS	Valorisation organique Plateforme de compostage du Teich
Gravats	COBAS / ESTARDIER	Stockage (classe III) et valorisation Centre de valorisation du Teich
DNV	SOVAL VEOLIA	Enfouissement ISDND de Lapouyade
Bois PMCB	ECOMAIISON	Valorisation matière
Bois A	SEOSSE ECO-TRANSFORMATION	Valorisation matière (St Lons Les mines)
Ferrailles	CAPY	Valorisation matière (La Teste)
Cartons/papiers	PAPREC Group	Valorisation matière (CDT Illats)
DEEE	OCAD3E	Valorisation matière
Articles de sport et de loisirs	ECOLOGIC	Valorisation matière
Petits articles de Bricolage jardin et jeux jouets (ABJ/JJ)	ECOMAIISON	Valorisation matière
Plâtre PMCB	VALOBAT	Valorisation matière
Plastiques PMCB	ECOMAIISON	Valorisation matière
Menuiseries vitrées	VALOBAT	Valorisation matière
Souches	OPTIBOIS	Préparation au centre de valorisation du Teich Valorisation énergétique
DDS	ECO-DDS	Valorisation énergétique (Bassens)
DDS hors EcoDDS	PENA ENVIRONNEMENT	Valorisation énergétique (Bassens)
Textile	Société Le Relais / Actifrip /Fringuette	Valorisation matière
Amiante ciment	Jugazan Environnement Services	Enfouissement
Huiles minérales	CYCLEVIA	Valorisation matière
Batteries	PENA ENVIRONNEMENT	Valorisation matière
Huiles alimentaires	GECCO	Valorisation matière
Piles	COREPILE	Valorisation matière Cestas
Lampes et Extincteurs	ECOSYSTEM	Valorisation matière
DEA	ECOMAIISON	Valorisation matière

• **Evolution des tonnages collectés en déchèteries :**



• **Détail des tonnages collectés en déchèteries en 2025 :**

Réception par le préfet : 17/07/2026

□

Flux	Arcachon	Point vert Les Abatilles	Cazaux	Gujan- Mestras	La Teste de Buch	Le Teich	Pyla-sur-Mer	Tonnage total
Déchets verts	935	382	545	1 378	1 152	1 034	450	5 874
Gravats en mélange	746		312	943	878	757	164	3 800
Déchets non valorisables	450		197	604	379	457	83	2 169
Mobilier (DEA)	253		65	196	200	204	46	963
Bois PMCB	699		279	877	754	529	143	3 281
Bois A				200	174			374
Ferraille	205		62	255	213	165	38	937
DEEE	149		50	200	196	126	35	756
Cartons	175	6	40	150	97	82	40	590
Souches		83		79	0			161
Textile	44	0.4	8	34	29	20	9	143
Articles de Sport et de Loisirs (ASL)	8		3	18	13.8	8.1	5.8	57
Petits articles de Bricolage jardin et jeux jouets (ABJ/JJ)	2.9		0.7	3.5	3.3	1.5	0.4	12
Plastiques PMCB	67.4		23.3	90.4	61.8	55.9	17.7	316
Plâtre PMCB	44.9		14.9	39.1	50.9	44.3	9.8	204
Menuiseries vitrées	8.5		3.4	14.6	7.9	7.4	1.5	43
DDS	19.3		4.0	22.6	19.3	9.8	5.3	80
Amiante					29			29
Huiles minérales	4.3		5.0	11.0	5.6	6.8	0.0	33
DDS (Hors EcoDDS)	3.2		0.1	4.6	5.5	0.5	0.2	14.12
Batteries	1.2		0.4	2.4	2.1	1.0	0.3	7.4
Huiles végétales	1.0		0.7	1.8	3.1	0.9	0.2	7.7
Piles	0.9		0.3	1.7	1.5	0.7	0.2	5.2
GIHP	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Bouchon liège	0.5		0.2	1.0	0.9	0.4	0.1	3.1
Extincteurs	0.6		0.2	1.1	1.0	0.5	0.1	3.5
Lampes	0.3		0.1	0.5	0.5	0.2	0.1	1.7
Total	3 819	471	1 613	5 125	4 278	3 512	1 049	19 866

• **Taux de valorisation des déchets collectés en déchèteries en 2025 :**

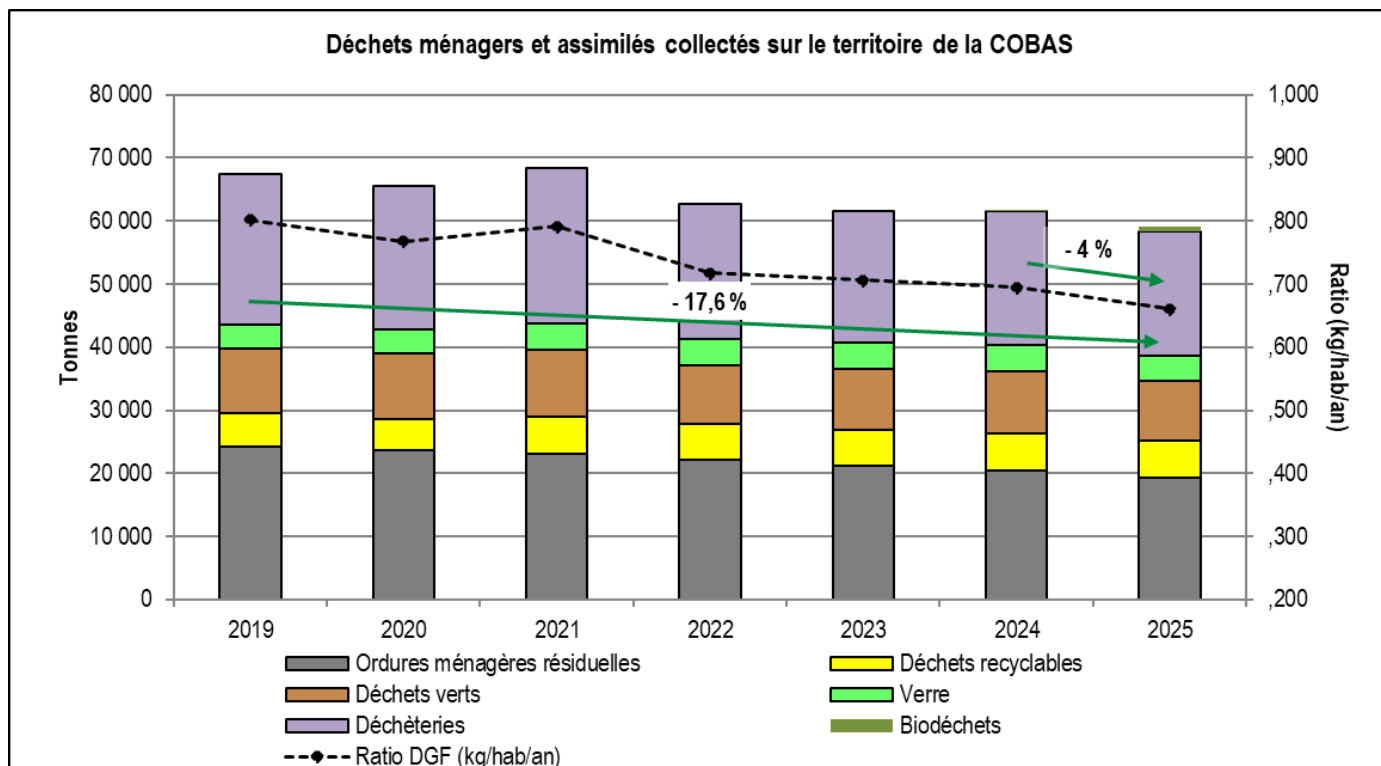
Réception par le préfet : 17/07/2026

□

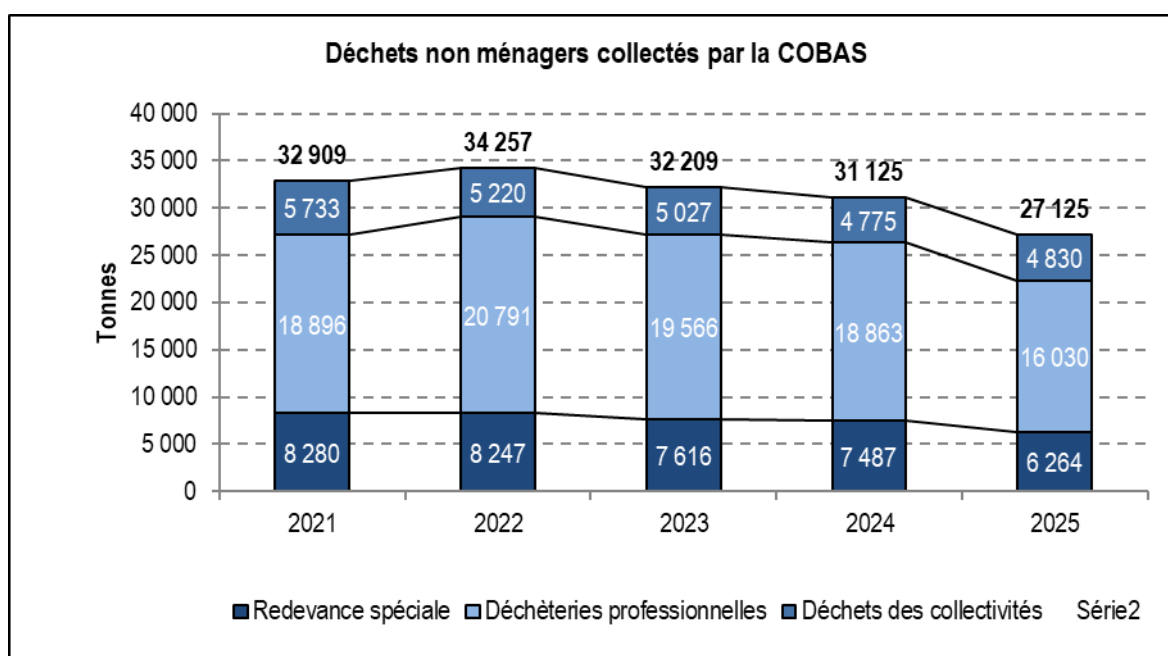
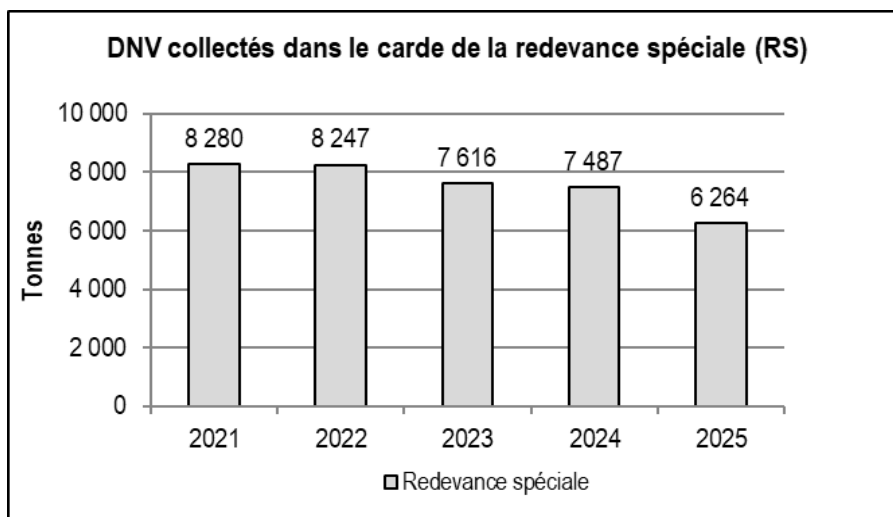
Flux	Valorisation matière		Valorisation organique		Valorisation énergétique		Enfouissement	
	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux
Déchets verts			5 874	100%				
Gravats en mélange	3 800	100%						
Déchets non valorisables							2 169	100%
Mobilier (DEA)	963	100%						
Bois PMCB	3 281	100%						
Bois A	374	100%						
Ferraille	937	100%						
DEEE	756	100%						
Cartons	590	100%						
Souches	161	100%						
Textile	143	100%						
Articles de Sport et de Loisirs (ASL)	57	100%						
Petits articles de Bricolage jardin et jeux jouets (ABJ/JJ)	12	100%						
Plastiques PMCB	316	100%						
Plâtre PMCB	204	100%						
Menuiseries vitrées	43	100%						
DDS					80	100%		
Amiante							28.6	100%
Huiles minérales	33	100%						
DDS (Hors EcoDDS)					14.1	100%		
Batteries	7.4	100%						
Huiles végétales	7.7	100%						
Piles	5.2	100%						
GIHP	0.0							
Bouchon liège	3.1							
Extincteurs	3.5	100%						
Lampes	1.7	100%						
Tonnage total (hors inertes)	7 900	49.2%	5 874	36.6%	94	0.6%	2 169	13.6%
Tonnage total	11 700	58.9%	5 874	29.6%	94	0.5%	2 198	11.1%

4. SYNTHÈSE SUR LA COLLECTE DES DECHETS DES MENAGERS ET ASSIMILES

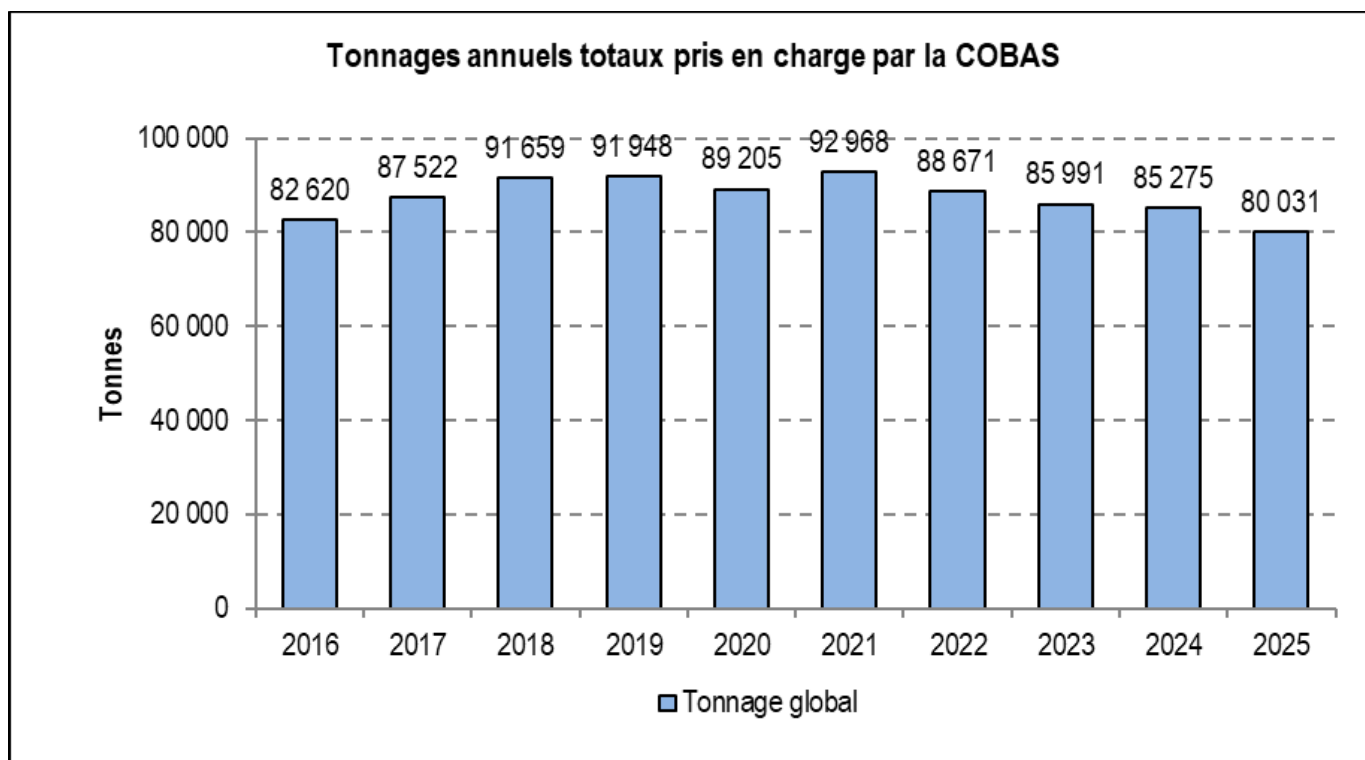
(DMA)



5. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS



6 SYNTHÈSE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2025



Flux	Déchets ménagers	Déchets des professionnels	Déchets des collectivités	TOTAL
Ordures ménagères PàP/PAV	19 270			19 270
Déchets verts	5 874	5 770.37	3 290	14 934
Déchets non valorisables	2 169	2 157.36	1 059.9	5 386
Gravats	3 800	4 144.75	55.8	8 000
Déchets de jardin PàP	9 470			9 470
Biodéchets Résidences + Pro°	760			760
Déchets recyclables PàP/PAV	5 923	0.00		5 923
Bois B (divers) + PMCB	3 281	2 283.89	128.0	5 693
Verre	3 881			3 881
Mobilier (DEA)	963	361.73	5.7	1 331
Articles de Sport et de Loisirs (ASL)	57			57
Petits articles de Bricolage jardin et jeux jouets (ABJ/JJ)	12			12
Plastiques PMCB	316	5.23		322
Plâtre PMCB+Pro°	204	63.64		268
Menuiseries vitrées PMCB	43	1.41		45
Souches	161	523.24	172.6	857
Ferraille	937	113.32	0.0	1 050
Cartons	590	279.94	11.6	882
DEEE	756			756
Varech			49.1	49
Pneumatiques			1.26	1.26
Bois A (brut)	374	325.54	7.7	707
Textile	143			143
DDS	80			80
Amiante	29		0.1	29
Huiles minérales	33			33
DDS (hors EcoDDS)	14.12			14
Bacs réformés			36.4	36
Batteries	7.4			7
Gravats souillés				0
Traverses créosotées			13	13
Huiles végétales	7.7			7.7
Piles	5.2			5.2
GIHP	0.0			0.0
Bouchon liège	3.1			3.1
Extincteurs	3.5			3.52
Lampes	1.7			1.69
TOTAL	59 170	16 030	4 830.4	80 031

ANNEXE 4 : LES INDICATEURS FINANCIERS

Année	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2024/2025
Dépenses d'investissement Dont	2 476 057 €	2 520 911 €	5 550 209 €	4 024 614 €	7 624 781 €	89%
Immobilisations incorporelles	19 168 €	31 235 €	19 950 €	25 000 €	0 €	-100%
Immobilisations corporelles	2 113 845 €	2 284 506 €	5 228 093 €	3 839 122 €	6 094 130 €	59%
Immobilisations en cours						
Remboursement de capital	191 066 €	195 200 €	153 508 €	156 034 €	158 680 €	2%
Dépenses de fonctionnement Dont	17 607 568 €	18 466 496 €	19 836 567 €	20 137 564 €	22 061 585 €	10%
Charges à caractère général	8 164 850 €	8 664 915 €	9 752 003 €	9 174 053 €	9 733 618 €	6%
Charges de personnel	7 669 295 €	8 190 922 €	8 185 097 €	8 628 846 €	8 891 910 €	3%
Charges de gestion courante	18 478 €	9 640 €	9 301 €	16 325 €	1 224 715 €	7402%
Charges exceptionnelles	645 €	4 277 €	71 672 €	313 €	20 319 €	6387%
Intérêt des emprunts	45 838 €	40 181 €	34 417 €	30 453 €	26 192 €	-14%
TOTAL DES DEPENSES	20 083 624 €	20 987 407 €	25 386 776 €	24 162 178 €	29 686 366 €	23%
Recettes d'investissement Dont	2 153 433 €	3 793 507 €	4 324 068 €	6 365 772 €	3 378 158 €	-47%
Subventions			12 832 €			
Emprunt						
FCTVA						
Excédent capitalisé	444 971 €	2 236 946 €	2 526 417 €	4 078 199 €	1 203 331 €	-70%
Recettes de fonctionnement Dont	20 055 442 €	20 553 873 €	21 975 761 €	22 677 906 €	24 552 098 €	8%
Produits de service	3 109 765 €	3 477 017 €	2 869 551 €	2 999 999 €	3 014 435 €	0%
TEOM	14 502 078 €	15 147 059 €	16 287 305 €	17 191 864 €	17 698 492 €	3%
Participations	1 647 320 €	1 523 058 €	1 943 448 €	2 241 237 €	2 046 413 €	-9%
Atténuation de charges	326 614 €	385 200 €	349 138 €	210 682 €	356 925 €	69%
Produits exceptionnels	203 885 €	11 566 €	493 013 €	14 790 €	66 375 €	349%
Autres produits de gestion courante	113 803 €	2 €	2 €	14 875 €	52 480 €	253%
TOTAL DES RECETTES	22 208 875 €	24 347 380 €	26 299 828 €	29 043 678 €	27 930 256 €	-4%
Excédent	2 125 251 €	3 359 973 €	913 052 €	4 881 500 €	-1 756 110 €	-136%



Compte administratif 2025			
Fonctionnement			
Total dépenses réelles	19 896 754 €	Total recettes réelles	23 235 120 €
Autofinancement	2 164 831 €	Opérations de transfert	1 316 978 €
Total des dépenses	22 061 585 €	Total des recettes	24 552 098 €
Excédent de fonctionnement	2 490 513 €		
Investissement			
Total dépenses réelles	6 297 807 €	Total recettes réelles	1 203 331 €
Opérations de transfert	1 316 978 €	Autofinancement	2 164 831 €
Opérations patrimoniales	9 997 €	Opérations patrimoniales	9 997 €
Total des dépenses	7 624 781 €	Total des recettes	3 378 158 €
Excédent d'investissement	- 4 246 623 €		
Total des dépenses de l'exercice	29 686 366 €	Total des recettes de l'exercice	27 930 256 €
Excédent de l'exercice 2025	- 1 756 110 €		